

L'ESSOR SARLADAIS

HEBDOMADAIRE DE LA DÉMOCRATIE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARLAT

VENDREDI
9
NOVEMBRE

JOURNAL PARAISSANT LE VENDREDI
ABONNEMENT UN AN : 40 euros
INTITULÉ : IMPRIMERIE DU SARLADAIS
Banque française de crédit coopératif n° 021006363404
C.C.P. Limoges : 20041 01006 0207131 U 27 71

Ce journal est habilité à recevoir les publications administratives du département de la Dordogne et les publications des annonces judiciaires et légales pour l'arrondissement de SARLAT
Commission paritaire des papiers n° 1008 C 83767

Bureaux du journal : 29, avenue Thiers
IMPRIMERIE DU SARLADAIS
Michel et Josette DELPECH
BP 57 - 24202 SARLAT CEDEX
Tél. 05 53 59 00 38 - Fax : 05 53 59 17 52

63^e année
N° 11 - 2007
1 €

POUR UN BON COUSCOUS

LA PALMERAIE

à SARLAT
Spécialités marocaines

Vendredi soir
samedi et dimanche

MECHOUI

MENUS et
CARTE VARIÉS

Couscous à emporter

Réservations
au 05 53 30 31 40

Ouvert tous les jours sauf le lundi

Centre culturel et de congrès



Théâtre jeune public avec "Molière au carré"
lundi 26 et mardi 27 novembre

Lire page 24

4L Trophy



Les Schumis du Périgord

Lire page 5

Ecole Sainte-Croix



L'école transformée en ferme !

Lire page 2

Festival du film de Sarlat

De nombreux films à découvrir du 12 au 17 octobre



Michèle Laroque dans "Enfin veuve"

Vive la seizième édition du Festival du film, riche en moments exceptionnels, qui vous permettra de vivre des instants intenses et inoubliables !

Réputé pour la convivialité propre à sa région, cet événement se veut une passerelle entre les professionnels du cinéma et les jeunes.

La grande spécificité du Festival est en effet d'accueillir de la France entière des lycéens de terminale littéraire option cinéma.

Cette année encore, plus de huit cent cinquante lycéens seront présents.

Le film retenu par l'Éducation nationale pour l'épreuve du baccalauréat 2007/2008, "Hiroshima mon amour", d'Alain Resnais, fera l'objet d'ateliers pédagogiques, de conférences et de débats encadrés par des spécialistes.

Pour éclairer le film sélectionné, une rétrospective du réalisateur français sera offerte aux lycéens et à l'ensemble des festivaliers.

Joëlle Bellon, présidente du Festival du film, a également créé des ateliers de réalisation de mini-séquences cinématographiques organisés pour les lycéens, avec le concours de l'Éducation nationale. Cette année, le thème choisi est "Smoking/No Smoking", en référence au film d'Alain Resnais.

Venez voir ces jeunes, entourés de réalisateurs, mettre en valeur les rues de votre ville avec fierté et conviction.

Sous l'égide de Joëlle Bellon, le seizième Festival du film propose aussi une présentation éclectique d'une trentaine de longs-métrages inédits, en présence de certaines équipes de films (réalisateurs, acteurs, techniciens), une vingtaine de courts-

métrages en compétition, de nombreux ateliers, des conférences et des débats.

Cette édition sera marquée par le grand retour d'Isabelle Mergault, une habituée du Festival, qui vient présenter son deuxième film en ouverture, le lundi 12 novembre à 18 h 45 : "Enfin veuve", avec Michèle Laroque et Jacques Gamblin qui seront présents au cinéma Rex, ainsi que d'autres membres de l'équipe de ce film.

Tout au long de la semaine, un bon nombre de films seront projetés en avant-première, en présence d'actrices et d'acteurs, tels que Marie Gillain, Gilles Lellouche, Mélanie Doutey, André Dussollier, Edouard Baer, Anna Mougladis, Carole Bouquet, Marc Lavoine,...

La remise des prix sera faite lors de la cérémonie de clôture.

Lire programme page 4

Connaissance du monde



Tahiti - Marquises. Un certain regard
Cinémaconférence lundi 12 novembre au Rex

Lire page 24

Périgord-Mémoire-Histoire



Deux journées pour le souvenir

Lire page 5

Semaine du goût



Bilan de l'opération dans les écoles

Lire page 8

-30% fleurs d'Europe JARDINERIE sur toute la Pépinière

Pré-de-Corday Rte de Bergerac à Sarlat ☎ 05 53 31 02 44 * OUVERT TOUS LES DIMANCHES

RESTAURANT

LE SESAME

Spécialités marocaines

OUVERT tous les SOIRS sauf le mercredi et le MIDI uniquement sur réservation

Le bourg (en face de l'église) **SAINTE-NATHALÈNE**
Téléphone : **05 53 59 62 83**

Céline BESSE
Organisation de festivités et cérémonies

Mariages... Dîners d'enfants...
Anniversaires... Soirées à thème...
Revelation du Nouvel An

NOUVEAU
Espace Accueil - Exposition
8, avenue Gambetta à **SARLAT**
sur l'Ardechois

06 09 82 56 59
contact@zen-ceremonies.com
www.zen-ceremonies.com

Le tour des livres

Autant en emporte Sherman

En 1864, en pleine guerre de Sécession, le général nordiste William Sherman pénètre en territoire sudiste avec 70 000 hommes et ravage le pays, brûlant les récoltes, détruisant fermes, usines, voies ferrées, tuant ou volant le bétail. Après avoir incendié Atlanta, il traverse la Géorgie et la Caroline, semant partout la désolation. Derrière lui, une foule d'esclaves libérés, ne sachant que faire ni où aller, suit l'armée

et pille ce qui reste. Tel est le sujet du roman de l'Américain E.-L. Doctorow, " la Marche ", publié aux éditions de L'Olivier, un roman qui traite à la fois des horreurs de la guerre, de l'espoir des plus démunis, de la prise de conscience de ceux à qui tout semblait promis. Ainsi Emily Thompson, issue de cette riche et aristocratique bourgeoisie sudiste, qui suit, dans un amour désespéré, le médecin nordiste qui a soigné son père et se consacre à soigner les blessés. Wilma Jones, l'esclave affranchie, va devoir apprendre à vivre libre. Pearl, adolescente noire à la peau blanche, recueillie par Sherman dans l'uniforme d'un tambour, pourra-t-elle trouver la liberté sous la protection d'un homme ? Sherman lui-même, impitoyable et humaniste, simple et sensible, devient le héros inattendu de cette saga.

Chez Jean-Claude Lattès, l'Anglais Joël N. Ross nous révèle, dans " le Secret de la double croix ", un épisode inconnu de la Seconde Guerre mondiale. Le comité Vingt, un réseau de contre-espionnage spécialisé dans le retournement d'agents allemands, doit pousser les Etats-Unis à entrer en guerre contre les nazis. Faut-il les avertir qu'une escadre japonaise approche de Pearl Harbor ? Tom Wall, citoyen américain engagé aux côtés de l'armée britannique, doit prendre la place de son frère, Earl, disparu mystérieusement et qu'il recherche dans Londres bombardé. L'affaire se complique quand on découvre que les deux frères sont rivaux en amour. Le secret reste flou, comme un smog londonien, comme doivent l'être des services secrets.

Le retour à Dieu est souvent présenté de manière caricaturale au public. Avec " A l'ombre de tes ailes ", les Presses de la Renaissance publie un témoignage passionnant. Steven J. Gunnell, ancien chanteur du groupe Alliage, a connu une traversée du désert qui s'est terminée par la découverte de Jésus-Christ. Il ne cherche ni à convaincre ni à démontrer, mais il livre une expérience personnelle au cours de laquelle, après l'alcool et le désespoir, il a trouvé sa voie. Après plusieurs rencontres avec des prêtres et des laïcs, le christianisme est devenu pour lui un art de vivre. Il est aujourd'hui acteur de théâtre et écrivain.

Vaste biographie due au talent de Madeleine et de Francis Ambrière, " Talma ou l'Histoire au théâtre ", publié chez de Fallois, se lit comme un roman d'action. Si le théâtre l'a rendu célèbre, Talma a vécu la fin de l'Ancien Régime, la Révolution et l'Empire comme un acteur de son temps. Jouer sur scène, jouer dans la vie à cette époque où l'on risque son existence à chaque mot, cela n'est pas banal. Le lecteur découvre également que ce surdoué était un autodidacte, qui exerça le métier de dentiste avant de monter sur les planches.

Edgar Allan Poe, l'inventeur du roman policier, est un des personnages de " Noir Corbeau " que l'Américain Joël Rose publie chez Anne Carrière. Il devra tenter de résoudre le meurtre de Mary Rogers, une jeune femme de la bonne société new-yorkaise. L'occasion de dépeindre l'univers violent de la ville américaine au XIX^e siècle, quand l'apparence de la prospérité cache bien mal la misère sordide.

Jean-Luc Aubarbier

Les béatitudes du Croquant

On est tout de même pas mal en Périgord. Largués au fin fond des terres, c'est un fait, mais peignards, juste reliés à la chienlit des villes par le cordon ombilical des médias. Et les grèves des transports, mieux vaut les vivre par l'image, vauté sur son canapé, ou à table, entre deux bouchées et un coup de rouge, que sur le quai du RER ou du métro. Pressé dans la foule en colère. Remâchant sa haine, l'œil sur sa montre, avec en tête le petit qui attend à l'école, et l'heure passée, et des envies de meurtre quand passe une rame bondée qui ne s'arrête même pas... Je me souviens, à Paris. A l'époque, grâce à Dieu, je n'avais pas charge d'enfants, mais quelle honte ces grèves ! Laisser des centaines de milliers de gens à la rue, loin de leur famille. Pour des revendications catégorielles. J'en ai encore l'amertume dans la bouche !

Oui, mieux vaut ne pas trop entrer dans le détail des régimes dits spéciaux. Dont les heureux bénéficiaires prennent la France en otage. Ah ! l'esprit de la Nuit du 4-Août, où nos aristocrates firent don de leurs privilèges à la nation, cet esprit-là est bien mort ! Maintenant, la justice sociale, tout le monde s'en fout ! Les Français ? Des individus, et non plus un peuple ! De bas en haut de la société on tire la couverture à soi dès qu'on le peut. Pas de quartier, tout seul et droit devant ! Ceux qui restent à la traîne, on s'en bat l'œil ! Quand on a la chance d'être dans un fromage, on y reste, le monde dût-il en crever. On parle en ce moment de ces strates d'avantages acquis obtenus naguère par les luttes sociales, et que certains métiers continuent d'exploiter comme un charbon fossile, bien que les conditions de travail aient changé du tout au tout. Et certes il y a du ménage à faire. Mais, entre nous, si l'on voulait aller jusqu'au bout, il faudrait aussi prendre la peine de réévaluer la pénibilité de nombre d'emplois, en particulier ceux du travail de nuit, or en prend-on le chemin ? De même, quand mettra-t-on enfin le nez dans le Syndicat du Livre qui, depuis la Libération, a le monopole de l'imprimerie de tous nos journaux et s'est taillé la part du lion au festin de la presse, au point de crever la bête ? Un brûlot vient de sortir sur cette bizarrerie très française, par chance un ami me l'a prêté, mais comme par hasard il est introuvable en librairie ! Qu'a-t-il de si dangereux, ce bouquin victime de la censure syndicale ? Quelques chiffres, dont l'accumulation fait mal. Tout ça, en vérité, on le savait déjà plus ou moins, mais là c'est noir sur blanc. Et franchement, ça reste sur l'estomac. Ah ! pour un fromage, le Livre, c'est un fromage. Et le fait que pour une fois ce soit des ouvriers qui en profitent ne fait rien à l'affaire : salaires exorbitants, horaires et primes à l'avenant, et par-dessus tout une pléthore d'employés imposés par le Syndicat, qui met en croix nos journaux, plombés par

leurs coûts d'impression. Autrement dit notre presse, tant régionale que nationale, suffoque, la tête régulièrement plongée sous l'eau par un syndicat davantage parasite que partenaire.

Vous me direz, ce n'est qu'un rapport de force parmi tant d'autres. Bien d'accord ! Et d'habitude ce sont les salariés qui subissent les sangsues du capital. Surtout depuis qu'au milieu des années 80, passant sous la table de la mondialisation, Mitterrand a lâché les chiens de la spéculation sur nos malheureuses entreprises. Il se trouve qu'avec le Livre, nous sommes dans le cas de figure inverse. Eh oui, depuis soixante ans un groupement de techniciens décidés à tondre leurs employeurs fait la loi sur son marché ! Voilà qui n'est pas ordinaire ! Mais est-ce vraiment plus sympathique ? Moi, que les buveurs de sang soient d'un côté ou de l'autre de la barricade, ça m'écoeure de toute façon qu'on saigne une entreprise. Evidemment, on peut estimer qu'à tout prendre, autant que ce soit les petits et les sans-grades qui soient à la noce, et non les suceurs de stock-options et autres actionnaires. A part que le résultat est le même : c'est l'entreprise qui trinque. Oh ! pas trop les dirigeants, eux se débrouillent toujours. Mais la plèbe des journalistes, qui font le journal de A à Z mais n'en récoltent que les miettes ! En clair, parce que les affidés du Livre se goinfrent, tous leurs petits camarades de la presse sont au pain sec. Curieuse conception de la solidarité ouvrière !

Le plus clair de l'histoire c'est que d'un bout à l'autre de l'échelle sociale les hommes sont les hommes : après moi le déluge, la coopération c'est pour les lendemains qui chantent, vous savez, quand on rasera gratis ! Autrement dit pas demain la veille ! Et on en revient toujours à l'éternel problème, celui de la poule et de l'œuf : faut-il changer l'homme ou la société ? Les deux, mon colonel ! On aimerait trouver les voies d'un équilibre des rapports sociaux, après tout la société marche sur deux pieds, l'individu et le groupe. Mais justement, Reichhold le démontre, c'est le déséquilibre qui mène la danse de l'évolution : pour avancer il faut changer de pied ! Pour l'heure, nos civilisations pratiquent la danse de l'ours, pas la valse. Ce qu'il nous faut, et ça me fait penser à Nietzsche, c'est un art du déséquilibre !

Jean-Jacques Ferrière

S.A.R.L. R.C.G.
GOUDRONNAGE
TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT

05 53 28 97 61
06 85 26 35 00

Entraide cancer du Périgord Noir

La prochaine rencontre d'échange et d'information pour personnes atteintes ou ayant été atteintes de cancer aura lieu le lundi 12 novembre à 14 h à la salle de l'ADPAEI, rue Jean-Leclaire à Sarlat.

Cécile Garrigou, assistante sociale de la Cram d'Aquitaine, traitera du volet social et des problèmes auxquels les personnes sont confrontées pendant et après la maladie.

La conférence-débat sur le cancer colorectal, qui a été faite le 22 octobre à Calviac, a rassemblé 54 personnes. Les docteurs

Déguiral, cancérologue, et Rallier du Baty, gastro-entérologue, ont expliqué durant près de trois heures, de façon simple et pratique, ce que l'on doit savoir et faire face à ce type de cancer qui provoque 16 000 décès et 36 000 nouveaux cas par an, les deux sexes confondus.

Espérons que la campagne de dépistage du cancer colorectal, qui débutera avant la fin de l'année, rencontrera le succès qui lui est dû. La prévention et le dépistage, aussi contraignants soient-ils, le sont bien moins que six mois de chimiothérapie et ses conséquences.

LA PERIGOURDINE
COOPÉRATIVE AGRICOLE

Fontaine de Bontemps - Route de Souillac - **SARLAT - 05 53 59 01 05**

PROMOS
terreau, fumier...
du 5 au 24 novembre

Vendredi 9 et samedi 10 novembre
MARCHÉ AUX VÉGÉTAUX
Présence des pépiniéristes

PLANTS de TRUFFIERS (chêne, noisetier, chêne vert)
PLANTS de VIGNE - HAIES ARBUSTIVES

Possibilité analyse de sol PH

La ferme à l'école Sainte-Croix



A l'heure des vacances, le jour de la sortie des classes avait un petit côté campagnard pour tous les élèves et leurs professeurs !

En effet, cette année encore ils avaient préparé une belle surprise à leurs parents. Leur école s'était transformée en ferme !

Il y avait des poules, des lapins, des canards et un grand buffet avec des produits de la ferme : du lait, du beurre, des fromages frais, des œufs, des fruits du verger et des légumes du jardin, le tout servant de base à des préparations plus appétissantes les unes que les autres et confectonnées par chaque classe !

Pour accueillir les parents, élèves, maîtresses et maître exécutèrent une petite danse sur l'air de " la Fermière qui allait au marché " !

Tous passèrent un très bon moment et eurent bien vite fini de déguster tous les plats.

Ecrivain public agréé

Tous travaux d'écriture

Devis personnalisé sur simple demande

Anne BÉCHEAU, 24220 Bézenac
Tél. 06 03 04 38 97 - 05 53 30 40 39
E-mail : anne.becheau@club-internet.fr

Marché du mercredi 7 novembre

Légumes, au kilo

Pommes de terre : 0,60 € à 0,90 € ; agata, 1,55 € ; charlotte, 1,10 € à 2,15 € ; roseval, 1,95 €. Chou-fleur, 2 € à 2,95 € pièce. Chou vert, 1,40 € à 1,75 € pièce. Choux de Bruxelles, 2,40 € à 3,80 €. Courgettes, 1,95 € à 2,95 €.

Fruits, au kilo

Pommes : golden, 0,90 € à 1,50 € ; fidji, 1,50 € ; royal gala, 1,50 € à 1,85 € ; sainte-germaine, 1,50 €.

Volailles, au kilo

Lapin, 8,50 €. Pintade, 7,60 €. Poulet, 5,79 € à 6,70 €. Poule, 4,88 €. Canette, 7,60 €.

DÉMÉNAGEMENTS

toutes destinations Paris <-> Périgord toutes les semaines GARDE-MEUBLES SOULHIOL-NOYER

Avis divers

Pompes funèbres du Sarladais, LACOSTE et Fils, permanence 24 h/24 - 7j/7. Organisation complète d'obsèques, transport de corps avant et après mise en bière, inhumation, incinération, contrat d'obsèques.

DELPHINE COIFFURE. Coiffure mixte à domicile. Tél. 06 86 35 10 94.

ARTISAN TAPISSIER QUALIFIÉ depuis 1970. Réfection - Neuf. Sièges, canapés, spécialiste matelas laine et sommiers traditionnels sur mesure.

Eric DELIBIE magasin ART ET FLEURS 42, avenue Thiers à Sarlat, vous propose ses SERVICES avec une équipe jardins espaces verts, travaux paysagers, taille, entretien, plantations, parcs et jardins.

FAIRE-PART DE DÉCÈS M. et Mme François LACOMBE et leurs enfants Maria et Rodrigue ; M. et Mme Bernard LACOMBE et leurs enfants Benoît et Audrey ; M. et Mme Christian ROULLAND et leur fils Alain ; la famille Albert LACOMBE ; les familles QUERALT-MUNNE, BONNEZAU, enfants et petits-enfants ; parents, alliés et amis, ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Philippe LACOMBE survenu le 5 novembre

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 9 novembre à 10 h 30 en la chapelle de l'hôpital de Sarlat.

REMERCIEMENTS M. Pierre LALANDE, son époux ; Mme Fernande VEYSSIERE, sa sœur ; Mme Jeanne GRAVIER et sa famille, Mme Pierrette DELGUEL et sa famille, Mme Paule LALANDE, ses belles-sœurs ; M. et Mme Jean-François LAFON, sa nièce ; M. Jacques BOUYSSOU et sa famille, M. et Mme DE PIERREPONT et leur famille, M. Charles LIÉBUS, ses cousins ; M. Mario PERUSIN et sa famille ; les familles MALOUBIER, CHAIZE-BOEUF, TRALEGLISE et MAZELAY-GUE, très touchés par les marques de sympathie et d'amitié que vous leur avez témoignées lors du décès de

Madame Gracienne Andrée LALANDE " Ginette Coiffure " vous prie de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Résidence Montaigne Avenue de Selves - 24200 SARLAT

Retraités agricoles

Les retraités de l'association départementale des retraités agricoles de la Dordogne, réunis en assemblée générale le vendredi 26 octobre à Marsac-sur-l'Isle, présentent la motion suivante.

Réclament 90 % du Smic (1 000 €) pour tous, chefs d'exploitation, conjoints, aides familiaux.

Demandent au gouvernement de mettre en application immédiatement les engagements pris par le président de la République au cours de la période électorale.

Réclament la prise en compte des carrières tous régimes confondus.

Au sujet des pensions de réversion ils prennent acte de l'engagement du président de la République.

" S'agissant des conjoints, il faut également songer à améliorer les conditions applicables aux pensions de réversion dont le montant est dérisoire et ne permet pas de vivre lorsqu'on n'a pas d'autres sources de revenus. Cette pension est actuellement de 54 %, son taux devra être porté à 60 %, voire même plus pour les agricultrices si elles ont de fait travaillé quand bien même elles n'auraient pas cotisé " (fin de citation).

L'Anraf réclame un taux porté à 73 %, l'attribution de la retraite complémentaire obligatoire pour celles et ceux qui en sont exclus ; demande le relèvement du seuil de revenu fiscal référentiel ; demande la pérennisation du financement du FFJPSA par une participation de l'État à son équilibre et par une retenue sur le chiffre d'affaires de l'industrie agroalimentaire de la grande distribution ou du secteur bancaire ; demande que la différence de dépenses entre les ressources du malade et le prix à payer pour le maintien à domicile ou en établissement médicalisé soit pris en charge par la collectivité.

Sécurité sociale Nouveaux horaires

Les bureaux de la CPAM, 8, rue de La Calprenède à Sarlat, téléphone : 05 53 31 55 45, sont ouverts les mardi et mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h ; le jeudi de 8 h 30 à 12 h 30.

Adil 24 Information logement

L'Adil 24 tiendra ses permanences de novembre au Point Info famille dans les bureaux de la Caf, 91, avenue de Selves à Sarlat, les mardis 13 et 20 de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h et le 27 de 13 h 30 de 16 h.

Un juriste se tiendra gratuitement à votre disposition pour vous fournir les renseignements que vous désirez. Vous pouvez également prendre contact au 05 53 09 89 89.

Réunion FCPE

Elle aura lieu le mardi 13 novembre à 20 h au 32, rue Lachambaudie à Sarlat.

Kinésithérapie respiratoire

Le service de garde de kinésithérapie respiratoire pour bronchiolite, concernant les bébés et les jeunes enfants, fonctionne sur les communes de Cénac, Carsac, Salignac, Saint-Cyprien, Belvès et Le Bugue.

Appelez le 0 820 825 600 où vous seront communiqués les nom et numéro de téléphone du masseur-kinésithérapeute de garde dans ces communes.

Les séances se font au cabinet du masseur-kinésithérapeute.

Ce service d'urgence rejoint le réseau Bronchiolite Aquitaine, il est mis en place jusqu'au 27 avril prochain.

Ringueta

Assemblée générale extraordinaire

Elle se tiendra le lundi 12 novembre à 20 h 30 dans la salle de réunion de l'Amicale laïque de Sarlat.

Ordre du jour : élection d'un nouveau conseil d'administration.

Hébergement d'urgence

Accessible aux personnes sans domicile fixe, il ouvrira ses portes le jeudi 15 novembre. Cependant, en cas de grand froid, l'ouverture sera avancée.

Situé au 77 de l'avenue de Selves à Sarlat, il propose un accueil de 17 h à 9 h. Le premier repas du soir est offert ainsi que les petits déjeuners chaque matin. Un gardien assure la surveillance pendant la nuit.

Contact au 05 53 30 33 64 ou au Centre communal d'action sociale, 05 53 31 53 27 ou 26.

Déviotion Réunion publique

Lundi 19 novembre à 19 h dans la salle polyvalente du collège La Boétie à Sarlat, se tiendra, à l'initiative du conseil général de la Dordogne, une réunion publique d'information et de concertation relative au projet d'aménagement de la RD 704, déviation nord de Sarlat, section de la RD 6 lieu-dit Bonfond à la RD 704 lieu-dit Prends-Toi-Garde, sur le territoire de la commune de Sarlat-La Canéda.

L'ensemble de la population est invité.

MÉMENTO SARLADAIS

Dimanche 11 novembre

ALCOOLIKES ANONYMES tél. 05 53 28 54 02 ALCOOL ASSISTANCE tél. 05 53 53 96 34 Protection de l'enfance ENFANCE MAJUSCULE Comité Alexis-Danan de Bergerac-Sarlat Tél. 05 53 58 20 20 - 06 80 61 79 80 POMPIERS, Sarlat, périphérie et campagne éloignée, faire le 18 HÔPITAL, tél. 05 53 31 75 75 MAIRIE, tél. 05 53 31 53 31 GENDARMERIE, tél. 05 53 31 71 10 SNCF, tél. 05 53 59 00 21 CROIX-ROUGE, tél. 05 53 59 12 41 PERMANENCES GÉNÉRALE DES EAUX, 0 811 902 903 EDF - GDF SERVICES Dépannage électricité 0 810 333 024 Dépannage gaz 0 810 433 431 AMBULANCES-TAXIS Ambulances, taxi, J. DEROCHE tél. 05 53 31 12 54 ou 06 08 63 56 18 ALLO ARTISAN TAXI Sarlat, tél. 05 53 59 10 26 CANTON DE SALIGNAC Médecin de service Veuillez appeler le 15 Infirmières TRAJSTER, tél. 05 53 28 80 95 FERBER-HAMELIN-MARIEL MOBILI-LEMAIRE-BESSE-BOUYGUE tél. 05 53 28 82 43 ou 05 53 28 97 52 TAXIS SALIGNACOIS Christelle GAUSSINEL - Salignac tél. 05 53 29 18 39 - 06 82 44 40 63 CANTON DE MONTIGNAC Médecin de service Veuillez appeler le 15 Pharmacie de service : DUCHÈNE Le Lardin, tél. 05 53 51 79 50 COMMUNE DE BEYNAC TAXI CORINNE - Brouqui Corinne Tél. 06 72 76 03 32 - 05 53 29 42 07

Don de sang

L'Amicale pour le don de sang bénévole du Sarladais informe que la prochaine collecte organisée par le Centre de transfusion sanguine de Périgueux se déroulera le samedi 17 novembre de 8 h à 12 h dans la salle socio-culturelle de la Borie à Cénac et le lundi 19 de 15 h à 19 h au Colombier à Sarlat.

Vous avez bien lu que la collecte du samedi a dû être déplacée à Cénac. Bien que les salles aient été réservées depuis au moins un an, l'Amicale pour le don du sang bénévole du Sarladais a appris par hasard qu'elles n'étaient plus libres en raison du Festival du film. Les membres de cette amicale sont très respectueux des nécessités de la création artistique mais pensent que leur activité est tout aussi estimable et qu'elle rend autant de services à la communauté.

A préciser par exemple que Sarlat est le troisième "fournisseur" de poches de sang de la Dordogne, derrière Périgueux et Bergerac...

Face à l'urgence, l'Amicale a pu être dépannée par la commune de Cénac où la municipalité considère depuis toujours que le mot solidarité a un sens et où le club de football a bien voulu libérer la salle le temps de la col-

lecte. Merci à tous ces intervenants.

Malgré ces tribulations, l'Amicale espère que vous serez nombreux à vous rendre dans cette superbe salle car les stocks de sang sont au plus bas en cette période. L'accès à la salle sera fléché en rouge à partir des entrées de Cénac.

Café de la famille

La prochaine réunion du Café de la famille se déroulera le mardi 20 novembre de 20 h 30 à 22 h 30 au bar Le Turbo, le Pontet à Sarlat, sur le thème : " Etre parents d'adolescents, un nouveau cap... ".

Organisé par le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) Dordogne, ce Café de la famille réunit tous les deux mois parents et animateurs autour d'un thème lié à l'éducation et au rôle de parent, afin d'échanger points de vue et expériences en toute liberté et convivialité.

Contact et renseignements au : CIDFF Dordogne, 15, rue Thiers, 24000 Périgueux, téléphone : 05 53 35 90 90.

NOS JOIES, NOS PEINES...

Du 29 octobre au 4 novembre

Naissances — Lucas Bouscayre, Sarlat ; Lino Mazière, Sainte-Nathalène ; Emma Bochenko-Roland, Sainte-Alvère ; Rayane Enault, Cazoulès ; Simon Vacher, Sarlat.

Meilleurs vœux aux bébés.

Décès — Gracienne Veysièrre, épouse Lalande, 86 ans, Sarlat ; Maria Gargiullo, veuve Abomigliano, 89 ans, Villefranche-du-Périgord ; Joël Moniez, 48 ans, Saint-Cyprien.

Condoléances aux familles.

Trouvé — Un téléphone portable gris ; chien de chasse, oreilles tombantes, blanc et marron, assez âgé, tatoué ; chaton femelle tigrée, d'environ trois mois, gris et noir ; petite chienne, jeune, noir et blanc, sans tatouage ni puce ni collier, et chiot border collie d'environ deux ou trois mois ; chien noir, genre labrador, sans collier ni tatouage.

Perdu — Un porte-monnaie gris contenant cartes Vitale, bancaire, d'identité et de fidélité, et des photos ; deux sacs à main, l'un noir contenant diverses cartes et papiers et l'autre beige contenant portefeuille noir avec cartes bancaires, d'identité et Vitale, permis de conduire... ; deux téléphones portables, l'un dans housse noire avec une main blanche dessus et l'autre dans housse en cuir noir ; un trousseau de quatre clés pastillées et une petite clé de boîte aux lettres.

S'adresser à la mairie de Sarlat service social, rue Fénelon.

Couverture maladie universelle

Suite à de nouvelles dispositions, les ressortissants communautaires ne pourront plus bénéficier de la CMU (couverture maladie universelle), que ce soit à titre de première demande ou de renouvellement.

En effet, une directive communautaire du 24 avril 2004, transposée par un décret du 21 mars 2007, a modifié les conditions de résidence des ressortissants communautaires sur notre territoire.

En application de ces textes, les ressortissants de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen doivent, préalablement à leur entrée en France, être titulaires d'une assurance maladie et de revenus suffisants.

Ces nouvelles dispositions excluent désormais les ressortissants communautaires du bénéfice de la CMU.

Une information générale de la direction de la Sécurité sociale en date du 18 septembre 2007 est venue confirmer ces nouvelles orientations qui s'imposent pour l'ensemble des caisses primaires d'assurance maladie.

Cependant, pour ceux qui bénéficient actuellement de la CMU et compte tenu des instructions données au moment de sa création, une période transitoire – jusqu'au 31 mars 2008 – a été mise en place pour régulariser leur situation et leur permettre de rechercher une couverture maladie à titre personnel.

Pour tous renseignements complémentaires, un seul numéro : 05 53 35 60 00.



François SENILLON
OPTICIEN Place Pasteur
SARLAT - Tél. 05 53 59 06 42

Ouvert du lundi au samedi

16^e Festival du film

Projections au cinéma Rex



Lundi 12 novembre — 18 h 45 et 21 h 45 : " Enfin veuve " ; 19 h 30 : " Muriel ou le Temps d'un retour " et " Hiroshima mon amour " ; 22 h : " Hiroshima mon amour " et " l'Année dernière à Marienbad ".

Mardi 13 — 9 h : " Providence " ; " Muriel ou le Temps d'un retour " ; 9 h 30 : " Hiroshima mon amour " ; 13 h 45 : " Stavisky " ; 13 h 55 : " l'Année dernière à Marienbad " ; 14 h : " Tous à l'Ouest " et " la Vie est un roman " ; 16 h : " American Gangster " ; 16 h 15 : " Mon oncle d'Amérique " ; 16 h 20 : " le Renard et l'enfant " ; 16 h 30 : quatre grands documentaires d'Alain Resnais ; 18 h 40 : " American Gangster " ; 19 h : " De l'autre côté " ; 19 h 05 : " l'Homme sans âge " ; 20 h : " Ce soir je dors chez toi " ; 21 h 30 : " l'Homme sans âge " ; 21 h 40 : " De l'autre côté " ; 22 h : " Hiroshima mon amour " ; 22 h 10 : " Ce soir je dors chez toi ".

Mercredi 14 — 9 h : " On connaît la chanson " ; " Mon oncle d'Amérique " et quatre grands documentaires d'Alain Resnais ; 13 h 45 : " le Renard et l'enfant " ; 14 h : " la Visite de la fanfare " ; " le Cahier " et " l'Année dernière à Marienbad " ; 16 h : " Il était une fois " ; " Elisabeth : l'âge d'or " et " Stavisky " ; 16 h 05 : " Cortex " ; 19 h 10 : " J'ai toujours rêvé d'être un gangster " ; 19 h 30 : " Frozen Days " ; " Liscio " et " Je t'aime, je t'aime " ; 21 h 30 : " le Bannissement " ; séance courts-métrages et " Smoking " ; 22 h : " J'ai toujours rêvé d'être un gangster ".

Judi 15 — 9 h : " Elisabeth : l'âge d'or " ; 9 h 30 : " Big City " ; 9 h 40 : " la Visite de la fanfare " ; 14 h : " Big City " ; " Dancing queens " ; " California dreamin " et " la Guerre est finie " ; 16 h : " la Nuit nous appartient " et " le Bannissement " ; 16 h 30 : " Ben X " et " Je t'aime, je t'aime " ; 19 h : " Ma vie n'est pas une comédie romantique " ou " Quatre Minutes " ; 19 h 15 : " On connaît la chanson " ; 19 h 30 : " la Nuit nous appartient " et " Cor-

tex " ; 21 h 45 : " la Vie est un roman " et séance de courts-métrages ; 22 h : " Ma vie n'est pas une comédie romantique " ou " Quatre Minutes " ; 22 h 05 : " Liscio ".

Vendredi 16 — 9 h : " My blueberry nights " ; " Reviens-moi " ; " Quatre Minutes " et " 4 mois, 3 semaines et 2 jours " ; 13 h 45 : " Quatre Minutes " ; 14 h : " No smoking " ; séance de courts-métrages et " XXY " ; 16 h : " la Belle Empoisonneuse " et " Providence " ; 16 h 05 : " American Gangster " ; 16 h 50 : " Dancing queens " ; 19 h : " le Cahier " et " la Belle Empoisonneuse " ; 19 h 15 : " Si c'était lui " ; 19 h 20 : " Quatre Minutes " ; 22 h : " Si c'était lui " ; 22 h 15 : " XXY " ; " les Yeux bandés " et " Mutum ".

Samedi 17 — 9 h : " California dreamin " et documentaire ; 9 h 30 : " Liscio " et " Ben X " ; 13 h 45 : " Bee movie " et " Reviens-moi " ; 14 h : " My blueberry nights " et " les Yeux bandés " ; 15 h 40 : " la Nuit nous appartient " ; 16 h : " le Cahier " et " Frozen Days " ; 16 h 25 : " Smoking " ; 18 h 45 : " Elisabeth : l'âge d'or " ; 19 h : " Cortex " et " Mutum " ; 19 h 45 : " XXY " ; 22 h : " Elisabeth : l'âge dor ".





Avenue Thiers - 24200 SARLAT
4 salles climatisées
3 équipées son Dolby SRD et DTS
08 92 68 69 24

VENDREDI 9 NOVEMBRE

LE PREMIER CRI : 19 h 30 et 22 h
*** LE DERNIER GANG : 19 h 30 et 22 h
LE CŒUR DES HOMMES 2 : 22 h
LES PROMESSES DE L'OMBRE (VO stf) : 19 h 30
DARLING : 19 h 30 et 22 h

SAMEDI 10 NOVEMBRE

LES PROMESSES DE L'OMBRE (VO stf) : 14 h 30 et 19 h 30
DARLING : 17 h et 22 h
LE PREMIER CRI : 14 h 30, 19 h 30 et 22 h
*** LE DERNIER GANG : 14 h 30 et 22 h
LE CŒUR DES HOMMES 2 : 17 h, 19 h 30 et 22 h
*** LE DEUXIÈME SOUFFLE : 19 h 15
UN JOUR SUR TERRE : 17 h
JOURS D'HIVER : 14 h 30
LES ROIS DE LA GLISSE : 17 h

DIMANCHE 11 NOVEMBRE

LES PROMESSES DE L'OMBRE (VO stf) : 17 h et 20 h 30
DARLING : 14 h 30, 17 h et 20 h 30
LE PREMIER CRI : 17 h et 20 h 30
*** LE DERNIER GANG : 20 h 30
LE CŒUR DES HOMMES 2 : 17 h
UN JOUR SUR TERRE : 14 h 30
JOURS D'HIVER : 14 h 30
LES ROIS DE LA GLISSE : 14 h 30

LUNDI 12 NOVEMBRE

Cinéconférence Connaissance du Monde
TAHITI - MARQUISES. Un certain regard : 14 h 30 et 20 h 45

DU 12 AU 17 NOVEMBRE
16^e FESTIVAL DU FILM DE SARLAT
Voir programme ci-contre

PLEIN TARIF : 7,30 €
SÉANCES À TARIF RÉDUIT : 5,80 €
tous les jours à toutes les séances pour les moins de 16 ans, les étudiants (sur justificatif) et les seniors (+ de 60 ans).
Les LUNDI, MARDI, MERCREDI et SAMEDI à 14 h 30 : 5,80 € pour tous.
*** Début du film, séances à heure précise.
Avec la carte CINÉREX la séance à 5 € tous les jours à toutes les séances (10 places à 50 € + 2 € de frais de gestion la première fois). Carte rechargeable et non nominative, 3 places maximum par séance. Valable 6 mois à partir de la première utilisation.

Pour mieux vous servir, un répondeur vocal est à votre disposition, composez le **08 92 68 69 24**

Le Fil d'Ariane



Le 9 juin dernier, lors de la cérémonie d'intronisation organisée par la Commanderie des Anysetiers il a été offert par M. Freiburghaus, membre de cette confrérie, trois téléviseurs à l'association Le Fil d'Ariane.

Ces téléviseurs, remis récemment par Mme Gamot, maître de cérémonie, seront affectés au

centre hospitalier de Sarlat pour les services de gériatrie du troisième étage.

Les bénévoles de l'association remercient chaleureusement les auteurs de ce geste solidaire.

Toute personne intéressée par les activités de l'association peut prendre contact en téléphonant au 05 53 59 31 51.

1^{er} Salon Mémoire Résistance et Déportation

A Périgueux les 17 et 18 novembre



Plus de soixante ans après la libération de notre département par les forces de la Résistance, et celle de tous les camps de concentration et d'extermination, le Nouveau Théâtre de Périgueux accueillera cette manifestation organisée par Périgord-Mémoire-Histoire qui regroupe l'essentiel des associations liées à la Résistance et à la déportation, en partenariat avec la ville de Périgueux, le conseil général de la Dordogne, l'inspection académique et le comité du prix du concours "Résistance et Déportation".

La mémoire ne tient qu'à un fil. Ce fil se dévide de génération en génération, d'où la nécessité de la faire vivre et de la prolonger.

Ainsi, sur ces deux journées, un nombre considérable de livres, documents divers, films et productions audiovisuelles seront proposés, témoignages du combat engagé contre le nazisme.

L'inauguration du salon interviendra le samedi 17 novembre à 10 h 30 en présence de MM. Xavier Darcos, ministre de l'Éducation nationale, maire de Périgueux, Yves Guéna, ministre, FFL 2^e DB, Roger Ranoux, colonel "Hercule", président départemental de l'Anacr, Robert Créange, secrétaire général de la FNDIRP, Georges Bouhana,

vice-président national de la Licra.

Elle sera suivie à 12 h du vernissage de l'exposition "Fragments", par Stéphane Brunel, consacrée à la mémoire de la Shoah et présentée par la Licra Dordogne.

A 18 h, au Cap cinéma, place Francheville, aura lieu la projection du film "Lucie Aubrac", de Claude Berri (1997), suivie d'un débat sur Jean Moulin et le CNR, auquel participeront plusieurs personnalités issues de la Résistance et de la déportation.

Le dimanche 18 novembre sera notamment marqué, autour de la mémoire de Guy Môquet, par la projection-débat de "Résistants de la première heure", de P. Costantini, avec la participation de nombreux invités, témoins et historiens.

En clôture, à 18 h, la chorale des élèves de 3^e du collège de La Roche-Beaulieu interprétera des chants de la Résistance et de la déportation, en partenariat avec la Ligue de l'enseignement.

L'affiche de présentation de ce salon est l'œuvre de l'artiste sarladais et ancien résistant Alain Carrier.

Pour tout contact lié à l'organisation de cette manifestation, s'adresser à M. Norbert Pilmé, président de Périgord-Mémoire-Histoire, tél. 06 83 88 98 82.

Ufac - UPMRAC

Sections de Sarlat

Le 2 novembre, l'Ufac Sarlat a reçu confirmation de la décision du président Gabriel Delbarry de démissionner pour raison de santé de son poste de président des associations Ufac et UPMRAC, sections de Sarlat, à compter du 1^{er} novembre.

En ce qui concerne l'Ufac, section de Sarlat, la succession sera assurée par le vice-président Guy Leydis jusqu'à l'assemblée générale d'avril 2008.

Atalher Sarladés de Cultura Occitana

Si avetz lo temps !

I a desjà vint e dos ans lo Patrick Salinié amassèt un tropelet d'amics e d'amigas per organisar una vòta, una festa se voletz.

L'afar éra d'aver dels festaires... que participarián. Del mond que n'avisavan pas un spectacle, mas que lo fasián per els e per los autres. S'amusar, jogar, dansar, festejar amb los mainatges, los parents, e perque pas amb las mametas e los papets ! E de mai sens despensar una punhada de sòls, los sòls que son en euròs aura !

Tot aquò nos a donat ben de plaser e un pauc de trabalh. Tot parièr avèm vist dels jonglaïres e dels jogaires, dels cavals e dels ors, dels musicaires e dels cantaires, del cèl blau e de las nivòls !

Sabi pas si coneissètz La Ringueta ? Se setz del país d'aquí, ai pas besonh de vos l'explicar... mas per los autres cal saber que quò's la festa Sarladèsa dempuèi vint e dos ans. L'autre jorn i aviá una amassada, E ben vos lo creiretz pas se voletz mas i aviá pas pro de mond per l'organisar la Ringueta !

Coma disiá l'autre : " Pas pro de braces, pas pro de cambas e subretot pas pro de caps ". Dels festaires n'i a, pas de problèmas, mas dels organisators n'i a pas gaire... pecaire !

" Me pensi que se cal bolegar lo cuol " disiá un autre. Podetz pensar dire un jorn : "Autrescòps a sarlat i aviá La Ringueta... !". Qu'èra del temps o los vielhs èran joves..."

Tenètz quò me fai pensar que los diluns 12 de novembre sul las 8 oras e mièja del ser, a la sala de l'Amicale laïqua i a una amassada de la Ringueta.

Se avetz lo temps... passatz dire " bonser " vos esperem.

Respona de la devinalha de la setmana passada : quò's une agulha de cosèr (quò's lo fial que fa la coa).

E aquesta setmana diga me que quò's : se calfa per la boca.

Commémoration 11-Novembre

A Sarlat, la cérémonie aura lieu suivant le programme ci-après.

10 h, dépôt de gerbes au monument aux Morts de La Canéda. Sonnerie "Aux Morts". Lecture du message national de l'Union française des associations de combattants et victimes de guerre. Lecture du message du ministre délégué chargé des Anciens Combattants. La Marseillaise.

11 h à la cathédrale Saint-Sacerdos, service religieux à la mémoire des morts pour la France.

11 h 45, sur le parvis de la cathédrale, place du Peyrou, rassemblement des anciens combattants, des autorités et des écoles. Départ du cortège pour les monuments aux Morts.

12 h, place de la Petite-Rigaudie, dépôts de gerbes aux monuments aux Morts de la Résistance et des deux guerres. Sonnerie "Aux Morts". Lecture du message national de l'Union française des associations de combattants et victimes de guerre. Lecture du message du ministre délégué chargé des Anciens Combattants. Remise de décorations. La Marseillaise.

Réception à la sous-préfecture.

4L Trophy

Les Schumis du Périgord



De gauche à droite : Fabien Cypièrre, Elise Bouyssou et Mélanie Pistolozzi

Le 19 mai dernier, quatre jeunes Périgourdins décident de créer une association : Les Schumis du Périgord. Leur objectif ? Participer au 4L Trophy ! Ceci est un raid humanitaire et sportif qui consiste à parcourir un long trajet en 4L afin d'acheminer des fournitures scolaires à des enfants marocains.

L'association sera représentée par deux voitures, l'une composée de Mélanie Pistolozzi, étudiante en psychologie, et de Fabien Cypièrre, étudiant en médecine, l'autre pilotée par Jérémie Langlade-Thomas, étudiant en école d'ingénieur, et Elise Bouyssou, étudiante en ostéopathie.

Les deux équipages prendront le départ le 14 février prochain à Bordeaux en direction des dunes de sable du sud du Maroc. Leur mission sera d'acheminer, en parcourant le moins de kilo-

mètres possible, cinquante kilos de fournitures scolaires embarqués dans chacune des voitures.

Cette année, plus de mille Renault 4L prendront le départ de la course, conduites par des étudiants de toute la France avec le même objectif sportif et humanitaire.

Pour participer au raid, les étudiants doivent trouver des sponsors et des collaborateurs qui peuvent acheter des espaces publicitaires sur les véhicules afin de financer les frais d'inscription et de participation.

Nos jeunes Périgourdins sillonnent donc actuellement le département à la recherche d'entreprises prêtes à participer à l'aventure. Ils seront également présents sur les marchés de Sarlat et de Belvès où ils proposeront à la vente stylos et gâteaux au profit de l'association.

Amicale des pieds-noirs et de leurs amis de la Dordogne

Entre le 1^{er} novembre 1954 et l'année 1963, des milliers de personnes ont disparu en Algérie, notamment après le 19 mars 1962, sans que leurs familles n'aient jamais retrouvé leur trace ni le lieu de leur martyr.

Le 25 novembre prochain, à Perpignan, se déroulera, à l'initiative du Cercle algérieniste, soutenu par des centaines d'associations pieds-noirs, de harkis, d'anciens combattants, l'inauguration du Mémorial national des disparus en Algérie de 1954 à 1963.

Ce monument, entièrement financé par une souscription privée à laquelle ont participé plus de deux mille donateurs – familles de disparus, associations, particuliers – doit permettre, dans la dignité et le recueillement, de rendre un hommage

solennel aux milliers de Français d'Algérie et de harkis enlevés par le FLN pendant la guerre d'Algérie, assassinés et disparus à tout jamais sans lieu de sépulture.

Ce mémorial, qui portera le nom de 2 619 disparus dont la liste a été communiquée par l'État, rendra également hommage aux dizaines de milliers de harkis assassinés et qui n'ont pu être identifiés.

L'ensemble des associations de Français d'Algérie appelle à une grande mobilisation nationale autour de cet événement exceptionnel qui s'inscrit également dans le droit-fil des engagements du président de la République, Nicolas Sarkozy, pour que l'État reconnaisse le drame des disparus.

The English corner

The English Corner is a weekly column for those English speakers who reside in or visit the Sarladais.

Any comments, suggestions, stories or queries are most welcome : petergooch@cegetel.net

NO TIME FOR NUTS

It is that time of year when the walnut harvest is collected in the Périgord, but this time around, the results seem to be extremely disappointing, with the harvest dropping by as much as 50 % over last year in some areas. Many farmers have blamed the poor weather for the drop, and not a few stated that supplies would completely run out. The overall picture seems to be the same across the country : it is the worst harvest since 1991. The case of one man from Les Eyzies seems to be fairly normal : " *I have three walnut trees and I collected only half by comparison to the harvest last year*".

IT DON'T STOP HERE ANY MORE

French rail services company SNCF have revealed that they are intending to carry out some modifications on the Toulouse/Paris journey. These plans apparently call for trains to pass through but not to stop at Causade, Souillac, Gourdon and Montauban, making the Sarlat area virtually inaccessible from the east. The company revealed that these stations would be working normally with the usual train stops only on what the company terms as special occasions and festive days.

HOLDING ON

It was mid October when Rachida Dati, the Minister of Justice, visited Pau, and at that time it became clear that some sort of court would remain in place in Sarlat, but that the Commercial court would now form part of the similar court in Bergerac. Commenting on the decision, Sarlat mayor Jean-Jacques de Peretti stated : " *We made a good case for maintaining this court - after all it does hear about 1,200 cases a year. The Minister clearly understood our geographic location that placed us some 70 kms from either Bergerac and Périgueux, whilst attempting to maintain the commercial court here was simply unjustifiable - as there has been no one presiding it for the past six years due to a lack of candidates. However the instruction part of any commercial case will remain in Sarlat, as will any litigation, which will continue to be heard by Véronique Guilloton who continues to employ three people full time*".

THE BIG ONE ARRIVES

The Belvès Fire Service have for some time now been requesting the replacement of its mobile water cannon. Last week its request was granted and the service received a new truck that is capable of holding three tonnes of water. In addition the truck contains a special emulsifier for smothering oil and fat fires. The entire crew of the station is now undertaking extensive training with their new machine.

NO FUSION - AT LEAST NOT YET

It has been decided to postpone the fusion of the two main communities of communes - those of Sarlat and the Périgord Noir - at least for the moment. Jean-Jacques de Peretti, the head of the Sarlat Community stated that despite having had several talks with Jérôme Peyrat, the mayor of La Roque-Gageac, with whom he is in great agreement, it is not simply the right time

for the fusion to take place. The community of communes of Sarlat groups together Sarlat, Marçillac-Saint-Quentin, Marquay, Proissans, Sainte-Nathalène, Saint-Vincent-Le Paluel and Tamniès, whilst that of the Périgord Noir unites La Roque-Gageac, Beynac-et-Cazenac, Carsac-Aillac, Saint-André-Allas, Saint-Vincent-de-Cosse and Vitrac.

CHARITY AT WORK

About a dozen volunteers from the Sarlat branch of the League against Cancer have been hard at work in the bitter cold last week when they planted over five thousand tulip bulbs in the flower beds around the Jean-Leclair Hospital. Under the direction of Serge Mercier, the League each year plants some 8,000 bulbs in Mr Mercier's installations at La Chapelle-Aubareil that enables us to donate some 15,000 Euros annually to Sarlat Hospital and Professor Yves Pérel, for his research into cancer, he stated.

MORE AND MORE

According to the Animal Protection Society SPA, the base of the Society situated in Marsac-sur-Isle has taken in some 448 dogs and 187 cats thus far this year, in addition to other pets such as goldfish. According to Paulette Boucher, the number of dogs abandoned this year was slightly on the rise, due, apparently, to people discovering that their pet was on the dangerous dogs list. However, despite the rising costs of looking after the animals, vet's bills and the salaries of the six people who work at the centre, the SPA this year was able to balance its books positively.

PLANNING THE EXTENSION

Last week Bergerac town council voted a total of 2,256 millions Euros for the creation of an extension of Roumanières Airport and the meeting was told by Mayor Daniel Garrigue that the airport will work for the town provided the deficit does not exceed 1.2 million Euros annually. Another subject up for debate was the possible site of a new Carrefour Hypermarket at Creysse, where an environmental study has raised some seven problem areas, with Marie-Claude Raguy of the PRG party telling the Mayor that it was a shame : " *You are not so careful with other areas of Bergerac, and adding that she was refusing to vote. Of course you won't retorted Deputy Mayor Jean Marc Dournel, because your friends in Creysse all support the Carrefour project !*".

CHANGING THE FACE OF THE SCHOOL

The Regional Council has now spent some nine millions Euros to improve and extend the Pré-de-Cordy Secondary School in Sarlat, with finishing touches now well ended. The new building of a thousand square metres now houses the biology, chemistry, physics, languages and computer sections of the school. All in all, some 1,023 pupils attend the Pré-de-Cordy Secondary School - an increase of 53 over last year.

GOING EAST

This week, the Rex Cinema is featuring a major film in its original version : Eastern Promises, the latest film from legendary di-

Auschwitz-Birkenau Voyage au bout de l'enfer



Birkenau : la voie ferrée conduisant à la mort

(Photo P. Maceron)

A l'instigation de la Licra, de Périgueux, et de ses responsables Betty et Marcel Wieder, quarante et un Périgourdins, dont dix collégiens et lycéens, ont franchi, mardi 30 octobre, le portail d'entrée d'Auschwitz I surmonté de l'inscription "Arbeit macht frei" (Le travail rend libre), et la non moins symbolique "porte de la mort" du camp n° 2 appelé Birkenau, où fut appliqué le génocide de masse.

Devant les vestiges de la plus grande entreprise criminelle de l'histoire perpétrée par les nazis, une intense émotion étreint les visiteurs, mêlée d'une grande compassion pour les centaines de milliers de victimes de l'Holocauste. Tout se bouscule alors dans les têtes et, comme le dira un des participants, on a comme l'impression de marcher sur des cendres et de humer l'odeur de la mort.

Auschwitz I, ses énormes bâtiments alignés sur 7 hectares, ses cellules, chambres à gaz et fours crématoires encore intacts, où périrent plus de 70 000 déportés, gazés à leur arrivée ou victimes du travail forcé. Birkenau, 175 hectares, ses baraques en bois immenses et sinistres, ses latrines immondes et, tout au bout de la voie ferrée, les ruines des chambres à gaz et des fours crématoires.

Dans le premier camp, une multitude d'objets exposés, témoignages d'une vraie vie, vêtements, coiffes, chaussures, ainsi ces minuscules chaussons de bébés, tas de lunettes, montres, montagnes de valises, monceaux de cheveux, notamment de femmes, transformés en tissu destiné à la fabrication d'uniformes pour les soldats du Reich et, symbole du gavage, récipients de zyklon B, le poison de la mort. Mais aussi ces images insoutenables de jeunes enfants et de jeunes femmes soumis aux épouvantables pseudo-expériences médicales menées par des médecins SS, tels Mangele et Clauberg.

Que dire de ce millier de photos retrouvées dans une valise à

rector David Cronenberg. Set in London, the film delves into the Russian Mafia, with Viggo Mortenson as the ruthless Nikolai and Armin Mueller Stahl as the head of a crime family. The winner of the People's Choice Award at the recent Toronto Film Festival, the film, will be shown in its original English version with French subtitles. For more information, telephone 08 92 68 69 24, or send an e-mail to the address at the top of this column to receive a weekly newsletter about the latest films and complete showing times.

Birkenau après la libération du camp par l'Armée rouge, scènes d'un temps de paix. Comment imaginer alors ce beau bébé couché sur un coussin, gazé dès son arrivée, et certains autres jetés vivants dans les flammes des fours crématoires ou dans les fosses d'incinération !

Comment rester indifférent au sort de Dora Zlotowski, arrêtée à Paris le 27 juillet 1942 par la police française et exterminée le 26 août. Son fils aîné Lucien, alors âgé de 11 ans, gagnera ensuite Sarlat en compagnie de son père Bernard et de son jeune frère Maurice, âgé de 5 ans. Une parenté, les Federman, les y accueillera et ils vivront un temps à Madrazès avant de regagner la capitale après la Libération.

Lucien Zlotowski, dont c'était le premier voyage à Auschwitz-Birkenau, y a trouvé trace de la fin tragique de sa mère.

Tel fut aussi le cas de Roland Turschwell, né en 1938, dont le père Tadeusz, d'origine polonaise, et réfugié à Saint-Agnan près de Hautefort en 1940, sera arrêté sur dénonciation à Périgueux le 10 août 1943, déporté via Nexon et Drancy et exterminé le 24 décembre de la même année.

Economies d'énergie

Profitez du conseil gratuit aux particuliers !

En complément de son programme habitat qui consiste à subventionner des travaux chez les propriétaires qui occupent leurs logements (sous conditions de revenus) ou qui souhaitent louer, le pays du Périgord Noir lance un conseil sur les économies d'énergie.

Ce conseil gratuit a pour but de vous apporter une solution technique pour réduire la charge énergétique de votre logement, de vous informer sur les subventions et les crédits d'impôts pour des travaux favorisant les économies d'énergie.

Pour bénéficier de ce conseil gratuit et indépendant, il vous suffit de prendre rendez-vous avec un conseiller du Pact Arim qui tient des permanences près de chez vous.

Pact Arim 24, téléphone : 05 53 06 81 20.

Ce conseil peut déboucher sur un prédiagnostic avec visite du logement afin d'évaluer les consommations actuelles de vo-

Comme beaucoup de ces jeunes marqués par un destin cruel, Roland eut le grand mérite de surmonter cette terrible épreuve. Lors de ses études, on le connaitra surveillant au collège La Boétie en 1958.

Sans oublier parmi tant d'autres malheureuses victimes d'Auschwitz-Birkenau les juifs arrêtés dans le Sarladais le 1^{er} avril 1944 par l'unité de la Wehrmacht Brehmer, et notamment ces collégiens de La Boétie, Françoise et Jean Frolich, âgés de 19 et 15 ans, Jeanine et Micheline Bloch, âgées de 15 et 19 ans, et Claude Lévy, âgé de 18 ans.

Et puis, toujours en Pologne, la disparition au camp de Maidanek du père de Betty Wieder, Zyndel Weismark. Arrêté lui aussi à Périgueux le 6 février 1942, il figure parmi les 4 000 victimes parties de France sur les 50 000 recensées dans ce camp de concentration et d'extermination. Une famille dont 140 des leurs ont disparu à jamais.

On ne sort pas indemne d'un tel voyage, avec un sentiment d'extrême colère et de rancœur en sachant que, sur les 7 000 SS présents sur les lieux, seuls 700 furent condamnés.

Et que dire du comportement des alliés qui, très tôt avertis de l'existence de ces camps de la mort, n'entreprirent aucune action de bombardement, ne serait-ce que des voies ferrées, facilement repérables.

On peut aussi désespérer de la nature humaine quand on sait que d'autres génocides ont été perpétrés depuis, le Cambodge, le Rwanda et sous d'autres formes le Biafra, et actuellement le Darfour.

Primo Levi, écrivain italien déporté à Auschwitz : " *Considérez si c'est un homme que celui qui peine dans la boue, qui ne connaît pas de repos... Considérez si c'est une femme que celle qui a perdu son nom et ses cheveux et jusqu'à la force de se souvenir*".

Pierre Maceron

tre logement, les travaux à effectuer et les différentes sources d'énergie utilisables. Ce prédiagnostic d'une journée est payant pour les bénéficiaires : la participation est de 96 € par logement, les 382 € restants seront pris en charge par l'Adème Aquitaine.

Ces prédiagnostics ne sont que du conseil et ne peuvent en aucun cas être considérés comme un diagnostic de performance énergétique (DPE) obligatoire dans le cas d'une vente ou d'une location.

Pour plus de renseignements, quatre réunions d'information ouvertes au public sont organisées sur le pays. Toute personne intéressée à la possibilité d'assister à l'une d'elles, organisées à 18 h 30 les jeudi 15 novembre à la mairie de Thenon, lundi 19 à la salle des fêtes de Montignac, jeudi 22 à l'Espace Economie Emploi, place Marc-Busson à Sarlat, et jeudi 6 décembre à la salle des Fêtes de Meyrals.

ANNONCES LÉGALES - ANNONCES LÉGALES - ANNONCES LÉGALES - ANNONCES LÉGALES - ANNONCES LÉGALES

Formation

Société civile professionnelle Philippe LAURENT Sandra OUDOT Notaires associés 99, avenue de Selves 24200 Sarlat-La Canéda

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE COMMUNE DE VALOJOULX

Société civile professionnelle Jean-François MAGIS Philippe MAGIS Notaires 24220 MEYRALS

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE DOMME

Opération Pare 2007

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Philippe LAURENT, notaire associé à Sarlat-La Canéda, 99, avenue de Selves, le 31 octobre 2007, enregistré à Sarlat le 5 novembre 2007, bordereau 2007/684, case n° 1, a été cédé :

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché : commune de Valojoux, mairie, 24290 Valojoux.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Philippe MAGIS, notaire soussigné, associé de la Société civile professionnelle titulaire d'un office notarial dont le siège social est à Meyrals (Dordogne), le 6 novembre 2007, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Maître d'ouvrage : communauté de communes du canton de Domme, la mairie, BP19, 24250 Cénac-et-Saint-Julien.

Objet du marché : extension du centre de loisir sans hébergement (CLSH), projet situé à les Vitarelles, La Chapelle-Péchaud, 24250 Castelnaud-La Chapelle, pour 437 m² de surface au sol.

L'organisme de formation Dordogne Formation After organise à Sarlat, place Marc-Busson, une action de 539 heures pour la formation d'agents polyvalents : accueil et animation pour les sites et les loisirs touristiques du Périgord Noir.

Michèle Deroche est la responsable de ces 399 heures de formation + 140 heures de stage qui se dérouleront du 3 décembre au 4 avril. Quant au stage en entreprise, il se déroulera au mois de mars.

Cette formation gratuite est ouverte à quatorze demandeurs d'emploi titulaires de l'ARE, indemnisés par l'Assédic (droits ouverts entre le 3 décembre et le 4 avril).

Les objectifs.

Fournir aux salariés issus de cette formation tous les éléments permettant de réaliser une mission avec professionnalisme, qualité et diversification.

Rendre chaque participant adaptable aux exigences de la démarche qualité mise en œuvre par les sites en Périgord, en maîtrisant les techniques d'accueil et d'animation qu'exige une clientèle anglo-saxonne ou d'autres pays de la Communauté européenne.

La notion de qualité de service et d'adaptabilité est un atout majeur de revalorisation pour ces activités, ainsi que les stages en entreprise.

Contenu de la formation.

Module 1 (35 heures) : connaissance de l'entreprise ; vie pratique, vie sociale ; esprit d'entreprise ; démarche qualité.

Module 2 (56 heures) : techniques d'accueil ; travail en équipe ; gestion du temps, des flux, du stress, de crise.

Module 3 (35 heures) : marketing touristique ; secteur service.

Module 4 (70 heures) : anglais de l'accueil et de la vente.

Module 5 (28 heures) : initiation au guide des bonnes pratiques en hygiène et sensibilisation à la démarche HACCP.

Module 6 (35 heures) : patrimoine culturel Périgord Noir.

Module 7 (21 heures) : sécurité au travail.

Module 8 (56 heures) : informatique et traitement de texte.

Module 9 (35 heures) : techniques de recherche d'emploi et gestion des compétences.

Module 10 (28 heures) : gestion de caisse et de stocks.

Par Madame Marie Noëlle CANALE, commerçante, demeurant à Trélassac (24750), le Clos de la Mothe, 38, rue de la Petite-Mothe, divorcée de Monsieur Georges SOCA et non remariée,

A Monsieur Christian LEVERT, artisan paysagiste, et Madame Nathalie MAHDAOUI, hôteesse commerciale, son épouse, demeurant ensemble à Sarlat-La Canéda (24200), rue Marc-Delbreil,

Un fonds de commerce de vente de papeterie, articles de fumeurs, confiseries, journaux, boissons à emporter, exploité à Sarlat-La Canéda, 33 bis, avenue Thiers, lui appartenant, connu sous le nom commercial LE HAVANE, et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Sarlat-La Canéda sous le n° A 442 825 253.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de deux cent vingt mille euros (220 000 euros) s'appliquant aux éléments incorporels pour deux cent quatorze mille six cent cinquante euros (214 650 euros) ; au matériel pour cinq mille trois cent cinquante euros (5 350 euros).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'étude du notaire susnommé, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion.

Signé : Maître Philippe LAURENT, notaire.

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE COMMUNE DE SAINT-LÉON-SUR-VÈZÈRE

AVIS DE MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE Modification zonage assainissement collectif

En application des dispositions de l'arrêté du maire de Saint-Léon-sur-Vézère du 4 octobre 2007, la modification de zonage d'assainissement collectif sera soumise à l'enquête publique durant 30 jours, du mercredi 31 octobre 2007 au vendredi 30 novembre 2007 inclus.

Monsieur Hubert ANGIBAUT assurera les fonctions de commissaire-enquêteur.

Pendant ce délai, un dossier sera déposé à la mairie de Saint-Léon-sur-Vézère aux jours et heures habituels d'ouverture afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à Monsieur le Commissaire-enquêteur, à la mairie de Saint-Léon-sur-Vézère, lequel les annexera au registre.

Une permanence sera assurée par le commissaire-enquêteur à la mairie mercredi 31 octobre 2007 de 15 h à 17 h, mercredi 14 novembre 2007 de 15 h à 17 h, vendredi 30 novembre 2007 de 15 h à 17 h,

Afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public.

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE COMMUNE DE CALVIAC-EN-PÉRIGORD

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS Modification n° 7

Par arrêté en date du 31 octobre 2007, le maire de Calviac-en-Périgord a décidé de faire procéder à une enquête publique sur la modification du plan d'occupation des sols de la commune.

Elle aura lieu du 26 novembre 2007 au 28 décembre 2007.

Cet arrêté peut être consulté à la mairie.

Pour avis. Signé : Maître Philippe MAGIS, notaire.

Forum public

Les prochaines échéances de mars vont être le premier rendez-vous électoral de riposte à la politique de droite du président de la République. Face à l'ampleur du travail de démolition du modèle social français mené par Nicolas Sarkozy, ce rendez-vous revêt une importance primordiale.

Après avoir décidé d'un front de lutte commun pour résister à cette politique, la gauche doit aussi travailler à rassembler et à construire un projet politique progressiste fort et cohérent de nature à remobiliser un électorat populaire déboussolé.

Cela ne peut se faire sans innovation, sans bousculer les pratiques politiques héritées d'un passé maintenant révolu.

Les communistes sont disponibles et décidés à s'engager résolument dans cette voie, pour cela ils vous invitent à participer à un forum public le vendredi 9 novembre à 20 h 30 au Colombar à Sarlat, salle Joséphine-Baker.

Ce forum pourrait poser les bases d'un rassemblement municipal le plus large possible garantissant l'écoute et la place de toutes les sensibilités de gauche ; d'un engagement sur un projet commun élaboré avec les habitants, créant une dynamique capable de battre Jean-Jacques de Peretti ; d'une campagne politique basée sur une confrontation gauche/droite.

PHOTOCOPIES COULEURS Imprimerie du Sarladais 05 53 59 00 38

Procédure de passation : appel d'offres ouvert, article 57 du Code des marchés publics.

Nature et désignation des lots :

- Lot n° 1 : gros œuvre, travaux extérieurs
Lot n° 2 : charpente industrielle ;
Lot n° 3 : couverture tuiles, zinguerie ;
Lot n° 4 : menuiserie aluminium ;
Lot n° 5 : menuiserie bois ;
Lot n° 6 : plâtrerie, isolation, faux plafonds ;
Lot n° 7 : électricité, VMC, sécurité ;
Lot n° 8 : plomberie, sanitaire, chauffage au gaz ;
Lot n° 9 : sols souples, faïences ;
Lot n° 10 : peinture, signalétique.

Délai d'exécution : 26 semaines, à partir de décembre 2007.

Justifications à fournir : attestations et déclarations mentionnées aux articles 45 et 46 du Code des marchés publics ; attestations d'assurances responsabilité civile et décennale ; références de prestations similaires de moins de trois ans ; déclaration du candidat DC5 ; certificats de qualification professionnelle ; production des justifications des capacités professionnelles, techniques ou financières d'un ou de plusieurs sous-traitants.

Retrait des dossiers : Imprimerie BATAILLON, avenue Aristide-Briand, 24200 Sarlat, tél. 05 53 59 33 78.

Date limite et lieu de réception des offres : le jeudi 29 novembre 2007 avant 16 heures à la mairie de Cénac-et-Saint-Julien.

Renseignements : Monsieur François GODARD, architecte, Maraval, 24250 Cénac-et-Saint-Julien, tél. 05 53 28 47 23.

Date d'envoi à la publication : le 6 novembre 2007.

Distribution de compost

Samedi 10 novembre, le SMD3 (Syndicat départemental des déchets de la Dordogne) organise, pour les habitants du secteur du Sictom du Périgord Noir, une nouvelle distribution gratuite de compost à Marciillac-Saint-Quentin, à la Borne 120, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.

Le compost proposé est obtenu à partir de la dégradation des déchets végétaux et de la fraction fermentescible des ordures ménagères collectées par le Sictom du Périgord Noir en déchetteries et en porte-à-porte.

Pour faciliter la remise du compost disponible, il est conseillé aux visiteurs de se munir de contenants adaptés (sacs, seaux, bacs...) et de pelles.

La quantité maximale de compost est fixée à trois cents litres par véhicule.

Renseignements auprès du SMD3, tél. 05 53 45 58 90 (Céline Albagli) ou du Sictom du Périgord Noir au 05 53 29 87 50.

Paroisse Saint-Sacerdos en Périgord Noir

Messes — A la cathédrale de Sarlat, messe à 9 h les mardi, jeudi et vendredi ; à 18 h 30 les mercredi et samedi ; à 11 h le dimanche.

Dimanche 11 novembre, messe à 9 h 30 à Grolejac et à 11 h à Carlux.

Prières — Avec le groupe du Renouveau le mardi à 20 h 30 au Centre Madeleine-Delbrêl. Avec les Veilleurs les 2° et 4° jeudis du mois à 20 h 30 à la cathédrale.

Aumônerie — Samedi 10 novembre au Centre Madeleine-Delbrêl, de 10 h à 11 h 30 rencontre des sixièmes et des cinquièmes ; à 11 h 30, rencontre des lycéens.

Rencontre — Lundi 12 novembre à 14 h 30 au Centre Madeleine-Delbrêl, rencontre du MCR (Mouvement des chrétiens retraités).

La Salamandre des quartiers



Les vacances scolaires de Toussaint ont permis à des jeunes des quartiers de Sarlat : le Pouget, Grogeac, la Brande, de s'initier à la mosaïque en créant une salamandre pour le festival des Arts en folie qui, au mois de mai prochain, fêtera son dixième anniversaire.

Tous les matins, une douzaine de jeunes âgés de 8 à 12 ans se sont donné rendez-vous dans la salle associative du Relais, au Pouget, accompagnés de la mosaïste Myriam Roulland et de Mohamed Haddou, animateur du service Animations jeunesse de la mairie. Couper, casser, assembler et coller des petits morceaux de céramique, ainsi naît une sa-

lamandre haute en couleur de 2 m x 1,50 m. Les vacances sont terminées et la salamandre aussi. Elle sera exposée sur un des murs de la ville pendant le festival.

Tous ces artistes en herbe sont ravis de leur création et ont même proposé des lieux pour accrocher l'œuvre : la mairie, le Centre culturel ou le Quartier jeunes.

Deux autres salamandres viendront la rejoindre. Elles seront réalisées avec la même intervenante mais dans des lieux différents. Une se fera dans la salle de Grogeac et l'autre aux Chênes Verts avec les enfants du Pari-

Festival des jeux du théâtre de Sarlat

Assemblée générale

Elle se tiendra le lundi 3 décembre à 20 h 30 précises à la mairie de Sarlat.

Ordre du jour : bilans moral, financier et artistique ; perspectives 2008 ; questions diverses ; élection du tiers sortant.

Les candidatures doivent être adressées sous pli cacheté au Festival des jeux du théâtre de Sarlat, BP 53, 24202 Sarlat cedex, et ce cinq jours avant l'assemblée générale, soit au plus tard le 28 novembre. Seuls les membres à jour de leur cotisation, versée six mois avant ladite assemblée, peuvent faire acte de candidature.

Le comité se réunira ensuite avec pour ordre du jour : élections des membres du bureau et du président ; décisions pour la saison 2008 ; questions diverses.

Cet avis tient lieu de convocation officielle.

Edition

La Belle Coutelière

d'Eugène Le Roy

Cette longue nouvelle, publiée pour la première fois en 1905 dans le journal *Le Temps*, retrace la tragique histoire d'amour qui se déroule dans "la vieille bastille de Montglat-du-Périgord", dans laquelle on reconnaît aisément Domme.

La Belle Coutelière, de l'avis même d'Eugène Le Roy est la meilleure de ses nouvelles et surtout la plus vivante : "Si vous connaissiez ma Belle Coutelière, vous en deviendriez amoureux", écrit-il.

Ce livre présente le manuscrit autographe signé et daté, d'une extrême rareté. La Belle Coutelière est la seule œuvre dont on connaisse le cheminement du manuscrit à l'édition définitive. C'est ainsi que l'on découvre les intentions initiales de l'auteur, ses repentirs, ainsi que de nombreux passages édulcorés dans les versions imprimées.

Cette édition vient accomplir le souhait d'Eugène Le Roy de publier cette nouvelle pour elle-même. "La Belle Coutelière" a toujours été regroupée avec trois autres en un volume, "Au pays des pierres".

L'ouvrage comprend une introduction de Joëlle Chevê : "La Belle Coutelière, la fatalité amoureuse"; une étude de Jean-Louis Glénisson, directeur de la Bibliothèque municipale de Périgueux : "Du manuscrit à l'édition, le parcours d'une œuvre"; le facsimilé du manuscrit et sa transcription, accompagné de très nombreuses notes établies par Jean-Louis Glénisson.

Format 20 x 26, 152 pages, relié, tiré à 1 000 exemplaires numérotés. Prix public : 24 €. Paru aux éditions Fanlac.

Présentation du livre à Montignac — A l'occasion de l'inauguration de l'exposition "Eugène Le Roy, Regards sur le Périgord" le jeudi 15 novembre à 18 h au prieuré à Montignac, aura lieu la présentation de "la Belle Coutelière" d'Eugène Le Roy, édition intégrale du manuscrit conservé à la Bibliothèque municipale de Périgueux. En présence de Joëlle Chevê, de Michel Combet, de Jean-Louis Glénisson et de Bernard et Marie-Françoise Tardien. Lecture par Gilles Ruard.

Pour Sarlat, refusons la médiocrité

Depuis une semaine, un tract calomnieux, inique et injurieux est distribué de nuit avec beaucoup d'énergie sur les communes de Marquay et de Sarlat dans le seul but de m'atteindre.

Face à ces méthodes d'un temps que je pensais révolu, j'ai décidé de ne pas accorder plus de crédit tant aux auteurs anonymes de ce tract qu'à son contenu.

Néanmoins je m'interroge sur son objectif réel et sur ses véritables commanditaires.

Pour ce qui me concerne, vous le savez, j'ai toujours privilégié l'écoute, le dialogue et le débat dans le plus profond respect des idées de chacune et de chacun et des valeurs républicaines et démocrates qui sont les miennes.

Parce que je considère que Sarlat et les Sarladais méritent bien mieux que ces basses manœuvres politiciennes, c'est dans un esprit de respect de la personne et des idées que je souhaite aborder cette campagne

municipale et je déplore qu'elle parte de si bas.

Je souhaite que toutes les forces de gauche se rassemblent sur les bases d'un véritable projet de proximité qui place les Sarladais au centre des préoccupations. Il faut pour Sarlat un développement économique diversifié permettant de créer des emplois autres que saisonniers. Il faut rétablir les solidarités qui sont le ciment du "vivre ensemble" et constituent un besoin vital dans un endroit aussi marqué par la ruralité.

Très prochainement je vous convierai à venir débattre autour de tous ces thèmes lors des réunions participatives que nous sommes en train d'organiser avec les premiers membres de mon équipe.

Je veux construire avec vous et pour vous, telle est ma réponse à mes détracteurs anonymes dont le but n'est que de démolir.

Jean-Fred Droin

Centre culturel et de congrès de Sarlat

Les Belles Excentriques

Théâtre musical



Jeudi 22 novembre à 21 h, la salle Paul-Eluard accueillera une création de spectacle musical et chorégraphique qui parle de femmes. De ces femmes qui ont décidé de vivre leur créativité artistique, qui ont affronté les obstacles face à la famille, la société.

Cette création met en lumière leurs difficultés, leurs réussites, leurs joies, leur talent... leur œuvre.

C'est un itinéraire sur plusieurs siècles, évoquant des femmes — parallèlement à l'évolution sociale — qui ont su peu à peu ga-

agner une reconnaissance artistique professionnelle.

Elles ont tenté de vivre leur libre expression d'être humain et ont laissé parfois leur nom à la postérité.

Mise en scène de Betty Martin. Avec Betty Martin, Isabelle Loiseau et Romie Estèves.

Durée : 1 h 15 sans entracte.

Entrée générale : 22 €. Abonnés : 18 €. Groupes : 20 €. Tarif réduit : 10 €.

Réservations en téléphonant au 05 53 31 09 49.

Bilan de la Semaine du goût dans les écoles



La Semaine du goût fut un grand moment de découverte pour toutes les écoles de la commune, qui ont servi pendant cinq jours des repas sur le thème de la Coupe du monde de rugby.

Les enfants ont pu déguster du civet de springbok, de la polenta, des spécialités argentines, portugaises, roumaines...

Le temps scolaire fut lui aussi très riche en découvertes, comme à l'école Jules-Ferry avec l'atelier initiation à la fabrication

du pain par M. et Mme Veyssière, boulangers à Sarlat.

Les élèves ont également assisté, vendredi après-midi, à la projection du film "le Chocolat" au Rex et ont pu apprécier une dégustation de chocolats proposée par la pâtisserie Mertz. Les écoles maternelles, quant à elles, ont travaillé sur la découverte de saveurs. La notion du plaisir de la table a permis aux enfants des Chênes Verts de déguster des chocolats, noix, confitures et du pain perdu à la cannelle.

Protégeons la rivière Dordogne

En déposant en juillet 2004 une proposition de loi encourageant la récupération des eaux pluviales et en participant largement à l'élaboration de la dernière loi sur l'eau de décembre 2006, Germinal Peiro, député de la Dordogne, membre fondateur d'Épidor en 1992, a déjà démontré son intérêt pour la préservation de la ressource en eau qui représente un enjeu majeur pour l'avenir de notre planète.

Par la rédaction d'une contribution au Grenelle de l'environnement, Germinal Peiro poursuit son implication pour la protection de la nature.

Dans cette contribution, il milite pour l'instauration d'une véritable politique des fleuves et des rivières en France après avoir constaté la dégradation généralisée de la qualité et de l'attractivité de la majorité des grands cours d'eau français.

Pour illustrer son propos, Germinal Peiro s'est basé sur deux exemples frappants. Le premier est celui du Rhône pollué par les PCB à un point tellement important qu'il est désormais interdit d'en consommer les poissons. Le second, qui nous touche de plus près, concerne la rivière Dordogne sur laquelle ont pu être constatées l'ampleur et la gravité de l'impact des barrages hydroélectriques.

Sur le bassin de la Dordogne, qui est l'un des trois plus grands bassins hydroélectriques français, EDF détient 35 grands barrages qui stockent 1 milliard de m³ d'eau. Pour répondre aux pics de consommation du marché énergétique européen, les barrages, en particulier ceux de la rivière Dordogne, génèrent de violentes et brutales variations de débit, appelées éclusées, qui ont des impacts considérables sur les milieux aquatiques et sur l'économie de la vallée. Ainsi, lorsque ces débits descendent trop bas, les pontes de nombreuses espèces aquatiques se retrouvent à sec, et lorsque les variations sont trop rapides, les alevins, poissons et autres invertébrés se retrouvent piégés dans des flaques qui s'assèchent ensuite. Ainsi, à chaque éclusée, le bilan est lourd avec des milliers de poissons morts et la mise à bas des centaines de milliers d'euros investis par les collectivités pour la préservation de la faune et la restauration du saumon sauvage de la Dordogne. De plus, ces éclusées pénalisent le développement économique du fait du caractère artificiel et imprévisible du débit de la Dordogne qui désoriente un grand nombre d'utilisateurs et affecte l'attractivité de la rivière, que ce soit pour la pêche, la baignade ou les loisirs nautiques. Le cas était flagrant durant l'été 2007, EDF ayant vidangé un barrage rejetant cinq fois le débit normal d'une eau boueuse et froide durant tout le mois de juillet en pleine saison touristique.

Même si l'électricité produite par ces barrages est considérée comme une "énergie verte", force est de constater que le fonctionnement de ces centrales hydroélectriques affecte durablement les milieux aquatiques et pénalise lourdement les usages de l'eau, tant du point de vue technique qu'économique.

Pourtant, des solutions existent pour réduire ces impacts tout en maintenant le même niveau de production, mais les industriels qui exploitent ces barrages refusent d'en supporter le coût.

Pour Germinal Peiro, il est impensable que les collectivités et les usagers de ces rivières supportent le coût de ces investissements alors qu'ils sont déjà forte-

ment pénalisés par le fonctionnement des barrages.

Il ne s'agit pas de stigmatiser EDF qu'il a toujours défendue en tant qu'entreprise publique. Force est de constater que depuis sa privatisation partielle, EDF, qui doit rémunérer ses actionnaires et s'adapter à la libéralisation du marché de l'énergie, n'est plus en mesure de préserver l'intérêt général. Il faut gagner à tout prix au détriment de la protection de l'environnement et des autres usagers de la rivière. L'élue propose donc de modifier le cahier des charges des concessionnaires des barrages de façon à réduire l'impact des éclusées et encourager une gestion intégrée des chaînes hydroélectriques. Il propose également de mettre en place une structure d'information et de concertation à l'échelle de la vallée, de rendre publiques et accessibles certaines données d'intérêt général comme le niveau de remplissage des retenues hydroélectriques et de faciliter toutes les actions concernant l'information du public et la compréhension de la gestion des débits.

Cyclotourisme



Dimanche 4 novembre à Sarlat, l'Union cycliste sarladaise (UCS) accueillait l'assemblée générale du comité départemental de la Dordogne de la Fédération française de cyclo-tourisme (FFCT).

Le président du Codep, Augustin Viaud, ouvre la séance et donne la parole à Jacques Causignac, président de la section cyclotourisme de l'UCS, organisateur de cette assemblée, qui souhaite la bienvenue aux dirigeants et représentants des clubs de la Dordogne présents. Il remercie Francis Degeix, trésorier fédéral représentant la FFCT, ainsi que Jean-Michel Bouillerot, président du Cosfic (Semaine fédérale), et excuse Michel Garrigou qui ne sera présent qu'un peu plus tard.

Le président Viaud annonce l'ordre du jour et expose les bilans moral et d'activité, les grandes lignes portant sur l'état des effectifs légèrement en baisse, ainsi que la participation des clubs aux diverses activités inscrites au calendrier départemental. Cet état de fait s'explique par la mobilisation des clubs pour la préparation de la Semaine fédérale. Il déplore aussi le manque de féminines dans la majorité des clubs et demande de faire des efforts de recrutement.

Le rapport financier est exposé par la trésorière et approuvé à l'unanimité. Le calendrier 2008 de la ligue et les projets sont énoncés. Le président Viaud incite les clubs à se rendre à l'assemblée générale de la FFCT les

Carrefour universitaire

L'émigration des Périgourdiens en Amérique du Sud au XIX^e siècle

Conférence de Pascale Laguionie-Lagauterie

Dans le contexte actuel, parler d'immigration c'est d'abord envisager l'installation chez nous d'hommes venus de pays pauvres, avec tous les problèmes que pose cette situation. L'exposé de Pascale Laguionie-Lagauterie (le 26 septembre au Colombar) va nous rappeler que ce fut, dans l'autre sens, au XIX^e siècle, le sort de certains de nos compatriotes en quête d'une vie meilleure. Dès ses années d'École normale, elle s'est intéressée à l'émigration d'habitants de la Dordogne vers les Amériques et a recueilli de nombreux témoignages.

Plus tard, elle en a fait le sujet d'un mémoire de maîtrise et a consacré un DEA au cas d'un habitant de Cherveix-Cubas qui fit fortune en Argentine. Elle a également participé à un ouvrage collectif sur l'émigration aquitaine

vers l'Amérique du Sud au XIX^e siècle, puis, poursuivant ses recherches personnelles, elle a découvert beaucoup de Brésiliens descendants de Périgourdiens.

Pourquoi partir ? Mais d'abord qu'est-ce qui a poussé des Périgourdiens à partir pour l'Amérique du Sud ? Il y a des causes démographiques (le fort accroissement de la population rurale), économiques (le déclin de la sidérurgie et la crise agricole), historiques (le Périgord a fourni dès le XVII^e siècle beaucoup de diplomates en Amérique du Sud). Il y a aussi un contexte favorable à l'émigration : vers 1830-1840 on fait appel à des colons pour l'Algérie, mais les candidats doivent posséder une certaine fortune et partir sans femmes ni enfants ; des agents recruteurs parcourent alors les campagnes pour attirer des familles vers l'Amérique latine, pour laquelle ces conditions ne sont pas exigées.

De plus, la France et le Brésil ont toujours entretenu d'excellentes relations, les empereurs brésiliens, tous francophiles, ont fait appel à des intellectuels et à des savants français. L'indépendance de ce vaste pays a été reconnue par l'Angleterre en 1826 à condition qu'il s'engage à faire disparaître l'esclavage. En 1850 une loi interdit le trafic d'esclaves, en 1871 les enfants de femmes esclaves sont déclarés nés libres, en 1881 c'est la libération des sexagénaires. De 1817 à 1887 le taux d'esclaves dans la population passe de 50 % à 5 % : il en résulte que l'agriculture manque de bras et que beaucoup de terres restent en friche. Aussi les fazendeiros font-ils appel à la main-d'œuvre européenne. Mais c'est souvent un échec en raison des conditions contraignantes (voyage non remboursé et métayage) et des lois restrictives prises par les pays européens, en particulier par la France, qui l'interdit depuis 1875. Certains, cependant, trouvent le moyen de les contourner, comme en témoigne l'affaire Alibert.

L'affaire Alibert. Ce Terrassonnais, né en 1837, était depuis vingt ans au Brésil au service d'un certain marquis José Joaquim Gonçalves de Moraes, sans doute riche commerçant de Rio, possesseur d'un immense territoire dans les Minas Gerais, la fazenda de Monte Christo. Revenu plusieurs fois en France, il avait fait venir au Brésil des membres de sa famille. En 1885, pressé par le marquis soucieux de faire travailler ses terres sans avoir recours à des esclaves trop chers à l'achat, il va recruter vingt et une familles en Périgord, soit quarante-six personnes, et aussi soixante en Haute-Savoie, mais on n'a pas de document sur celles-là.

D'abord aidé par sa sœur qui avait déjà pris des contacts à Terrasson, il l'est surtout par un notaire et ancien maire de Haute-fort, maître Villotte, qui a l'idée d'un bail de colonage et qui jouit de la confiance de ses anciens administrés. La situation économique de la région qui s'est dégradée à cause du phylloxéra explique que des paysans soient séduits par ce que le contrat leur fait miroiter. En effet, il prévoit qu'ils pourront partir en famille (et il se trouve que ces émigrants de Terrasson ont presque tous des liens familiaux) et emporter tous les objets nécessaires sans payer de droits de douane, que les frais du voyage leur seront avancés, qu'arrivés au Brésil ils

seront convenablement logés et nourris gratuitement pendant un an, qu'ils disposeront d'un lopin de terre à usage personnel, etc. Ces contrats étant sans valeur légale, Villotte les fait signer au dernier moment, le 26 août, et les envoie le 28 à la préfecture où ils arrivent le 29. Réagissant aussitôt, le préfet adresse une dépêche au ministère, mais les migrants sont déjà partis pour Bordeaux, et les instructions n'arrivent que le 3 septembre au commissaire spécial de l'immigration. Celui-ci va trouver les migrants dans les auberges et les hôtels et, leur expliquant la précarité de leur situation et ce qui les attend au Brésil, s'oppose à leur départ. Mais comme ils ont vendu tous leurs biens en Dordogne, il leur est impossible de reculer : on les laisse donc finalement partir le 5.

Au cours de la longue traversée sur l'Orénoque des Messageries maritimes, ils réfléchissent à leur sort et cherchent les moyens de ne pas se faire escroquer totalement. Arrivés à Rio le 24, ils sont accueillis par le neveu d'Alibert, mais on leur refuse de prendre contact avec le consul de France et on les expédie dans l'Ilha das Flores, lieu de transit et éventuellement de quarantaine pour les arrivants. Le lendemain ils prennent à Rio le train pour Bicas et de là font à pied les dix kilomètres qui les séparent de leur destination, Maripa.

Grande est leur déception. On les entasse dans les anciens bâtiments réservés aux esclaves, la nourriture est si mauvaise qu'ils doivent en acheter, bref, c'est la misère. En outre, on veut leur faire signer une déclaration disant qu'ils sont satisfaits. Furieux, les immigrants vont à Bicas pour régler son compte à Alibert rentré de France. Mais celui-ci les traite de mutins et menace de faire appel à la police, laquelle est du côté des fazendeiros. Les malheureux sont contraints de signer. Au bout d'un an leur revenu était la moitié des gages d'un domestique agricole en France. Plusieurs s'enfuient à pied (24 septembre 1886) sans rembourser ce qu'ils devaient, courant le risque d'être jetés en prison. Grâce à la bienveillance du consul de France, d'autres sont placés ailleurs ; deux familles seulement sont rapatriées.

L'affaire Mouty. En dépit de cet échec, des Périgourdiens, trois ans plus tard, vont être victimes d'un autre aigrefin. L'abolition de l'esclavage au Brésil le 13 mai 1888 met les fazendeiros dans une situation difficile pour la récolte du café. Cette pénurie de main-d'œuvre les pousse à rechercher des immigrants. Un certain Pierre Mouty s'efforce donc pour leur compte d'en recruter dans le Terrassonnais, le canton de Larche, l'arrondissement de Périgueux, entre autres des jeunes gens désireux d'échapper à la conscription. Non sans difficulté, il parvient à ses fins. Le 20 décembre un bateau part du Havre pour Rio où il arrive le 7 janvier 1889. Les émigrants sont parqués treize jours à l'Ilha das Flores, où sévit une épidémie de fièvre jaune. De là ils sont envoyés à Bananal, non loin de São Paulo : une quarantaine (dont des enfants) y meurent de la fièvre jaune, beaucoup n'ont pas la force de travailler. Dès la fin du mois de janvier ils s'enfuient vers Rio afin de rentrer en France, au prix de nombreuses difficultés. La conférencière n'a pas le loisir de raconter les épisodes de cette tragédie. On peut les trouver dans l'article qu'elle a publié dans le Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire de Sarlat et du Périgord Noir, n° 65, 1996, p. 68-76. Quant à Alibert et Mouty, responsables de ces drames, ils ne furent guère inquiétés par la justice.

Tous nos remerciements vont à Mme Laguionie-Lagauterie pour nous avoir présenté un épisode peu connu de l'histoire locale.

P. B.

Chronique Régionale

Sarlat

TEMNIAC

Loto

L'Amicale laïque organise son quinzime annuel le samedi 17 novembre à 20 h 30 dans la salle du camping Le Caminel, à Temniac (2 km de l'école).

Nombreux lots de valeur, dont écran plat LCD 66 cm, week-end à thème, appareil photo numérique, jambon, canard gras, paniers garnis, outillage, etc.

1,50 € le carton, 8 € les six, 15 € les douze.

Parties gratuites pour les enfants : console de jeux + un jeu, VTT, baptêmes de l'air, etc.

Bourriche.

Buvette. Pâtisseries.

BEYNAC ET-CAZENAC

11-Novembre

Le maire et le conseil municipal invitent la population et les enfants à participer à la cérémonie commémorative de l'armistice de 1918 qui se déroulera à 11 h 30 au monument aux Morts.

Un vin d'honneur sera ensuite servi dans la salle du conseil à la mairie.

Cassoulet périgourdin

L'association Beynac-et-Cazenac Loisirs organise un repas d'automne le samedi 17 novembre à 20 h à la salle polyvalente située place d'Alsace.

Au menu : apéritif, velouté, cassoulet périgourdin, salade, fromage, dessert.

Le prix est fixé à 13 € pour les adultes (vin compris) et à 6 € pour les enfants.

Réervations avant le vendredi 16 novembre auprès d'Eric Jaubert, téléphone : 06 80 92 85 97 ou 05 53 29 15 14, ou de Sylvie Ramier, tél. 05 53 29 54 40.

MARCILLAC SAINT-QUENTIN

11-Novembre

La commémoration de l'armistice de 1918 aura lieu le jour anniversaire à 11 h au monument aux Morts où sera déposée une gerbe.

Le conseil municipal et les anciens combattants invitent la population à participer.

Un apéritif sera offert au foyer laïque à l'issue de la cérémonie.

IMPRIMERIE DU SARLADAIS

OUVERT du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 18 h 30

MARQUAY

11-Novembre

La commémoration de l'armistice de 1918 se déroulera le jour anniversaire à 11 h au monument aux Morts.

Dépôt de gerbe et lecture du message.

Collectif citoyen

Un tract très critique envers le maire PS de Marquay, Jean-Fred Droin, circule sur les communes de Sarlat et de Marquay. Visiblement, on ne lui pardonne pas d'abandonner sa petite commune pour la ville voisine.

Il est signé du Collectif citoyen de Marquay qui proposera prochainement une démarche modeste, humaine et sérieuse pour la commune.

PROISSANS

Le Puits Gourmand

BAR-RESTAURANT
PROISSANS

Samedi 17 novembre - 20 h
SOIRÉE FONDUE BOURGUIGNONNE

Soupe
Fondue bourguignonne
Tarte aux framboises
Café - 1/4 de pécharmant par personne
Formule enfants (- 12 ans) : 7 €

Sur réservations : 05 53 29 52 71

Pêche

L'Amicale laïque informe que la saison de pêche à l'étang est close depuis le 31 octobre.

Réouverture le 1^{er} mars.

TAMNIÈS

11-Novembre

La commémoration de l'armistice de 1918 aura lieu le jour anniversaire.

Départ du cortège place de l'Église à 11 h 30.

Un vin d'honneur servi à la mairie clôturera la cérémonie.

Soirée aligot

Un repas dansant est organisé le samedi 17 novembre à partir de 19 h 30 à la salle des fêtes.

Au menu : apéritif, potage, aligot, saucisses, omelette norvégienne.

Le prix est fixé à 15 € pour les adultes (vin et café compris) et à 7 € pour les moins de 12 ans.

Inscriptions avant le 12 novembre au 06 89 37 34 55 ou au 05 53 31 02 81.

SAINT-ANDRÉ-ALLAS

Samedi 10 novembre - 21 h

Salle des fêtes de

ST-ANDRÉ-ALLAS

LOS REIPETITS
Soirée originale à vivre tout simplement

CONCERT GRATUIT

Châtaignes grillées, vin bourru, cidre

Venez découvrir le répertoire d'un groupe qui par ses musiques et ses danses traditionnelles nous transporte dans notre folklore régional.

Organisation : Amicale laïque

Carnet rose

Louise, fille de Caroline Jeanne, la jeune institutrice de la commune, et de Benjamin Demangel, domiciliés aux Hauts de Lassagne, a vu le jour au domicile de ses parents.

Dans l'urgence, sans aucune assistance, le papa a procédé à la naissance de sa fille, à la grande joie de Marius et Merlin, ses grands frères.

La dernière naissance à domicile sur la commune date du 7 novembre 1964.

C'est avec émotion que le conseil municipal félicite les heureux parents et leur adresse tous ses vœux de bonheur.

D. Dedieu
Négrelat

SAINTE NATHALÈNE

SAINTE-NATHALÈNE

Les Amis de
MAILLAC

Dimanche 11 novembre à 15 h
THÉ DANSANT

OUVERT À TOUS

animé par l'orchestre **JACKY BRUEL**

Dessert offert

Dimanche 18 : Christian Roque

Rés. le dimanche dès 9 h : 05 53 59 22 80

REMERCIEMENTS

M. et Mme Olivier LAMONZIE et leur fille Elodie ; Mlle Christelle LAMONZIE et M. Jean-Luc BUGAT ; M. Jean FREYSSENGEAS, très touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès et des obsèques de

Madame Claudette LAMONZIE
survenu à l'âge de 73 ans

vous prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

La famille remercie particulièrement le personnel du service du SSR de l'hôpital de Sarlat pour son dévouement et sa gentillesse.

La Brunerie
24620 TAMNIÈS

REMERCIEMENTS

Mme Lucienne BEYNE et son fils ; M. et Mme Jean-Michel POULANGE et leurs enfants ; M. et Mme Patrice POULANGE et leur fils ; parents et alliés, très touchés par les marques de sympathie et d'amitié que vous leur avez témoignées lors du décès de

Monsieur Raymond JAUBERT

vous prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Leurs remerciements vont également aux personnels de la maison de retraite et de l'hôpital de Domme pour leur dévouement.

Circuit de Bonnet

S'il est vrai que le circuit automobile de Bonnet permet aux pilotes sur terre d'exprimer leurs talents, il est toutefois regrettable que les organisateurs n'aient rien prévu pour en limiter les nuisances sonores et, de ce fait, la tranquillité des riverains.

VITRAC

LE LOTO

de L'AMICALE DES CHASSEURS

Vendredi 9 novembre à 21 h
salle de Bastié - **VITRAC**

Téléviseur, sèche-linge
lecteur DVD DivX, chevreuils
canards gras, perdreaux, faisans, etc.
1,50 € le carton - 10 € les 8 - 15 € les 12
2 quines gratuits pour les - de 12 ans
Boissons - Pâtisseries

11-Novembre

La population est invitée à assister à la cérémonie du souvenir de l'armistice de 1918 qui se déroulera à partir de 11 h 30 au monument aux Morts.

Le pot de l'amitié sera servi dans la salle de la mairie à l'issue de la commémoration.

Le traditionnel repas (26 €) est prévu au restaurant La Treille. Se faire inscrire au 05 53 28 33 55 (M. Martin).

Belote

L'Amicale laïque organise un concours le samedi 17 novembre à 14 h dans la salle des fêtes de Bastié.

Nombreux lots : porc, canards gras, gigots, bouteilles de vin et d'apéritif, jambons, etc.

Un lot à chaque participant.

Engagement : 7 €.

Un apéritif sera servi à la fin du concours.

Carlux

Le 20 novembre le salon ELIANE à Rouffillac sera repris par JPS COIFFURE. Le meilleur accueil vous sera réservé. Eliane vous remercie de la confiance que vous lui avez accordée pendant quarante-deux ans.

11-Novembre

La cérémonie commémorative de l'armistice de la Première Guerre mondiale se déroulera le jour anniversaire à 11 h 30 au monument aux Morts.

Un vin d'honneur clôturera la manifestation.

PERDU le 1^{er} novembre border colley femelle, noire, répondant au nom de Missou, vue pour la dernière fois près de l'Œil-la-Garde. Si vous l'avez aperçue, téléphonez au 06 08 21 90 56. Merci d'avance.

André Alard candidat

André Alard, conseiller général du canton, tient à informer la population qu'il sera candidat à sa propre succession lors des élections cantonales des 9 et 16 mars prochains.

Il est soutenu par le groupe UMP-UDD.

Pour le contacter : permanence le lundi de 10 h à 12 h à la mairie de Carlux, tél. 05 53 29 71 08, ou sur rendez-vous.

CALVIAC EN-PÉRIGORD

Amicale laïque

Elle tiendra son assemblée générale le mardi 13 novembre à 20 h 30 dans la salle de la mairie.

Ordre du jour : bilans moral et financier, renouvellement du bureau, calendrier des activités.

Marché de Noël

Le regroupement pédagogique intercommunal de Calviac, Saint-Julien-de-Lampon et Sainte-Mondane organise un marché de Noël le dimanche 16 décembre sur la place de Calviac.

Pour tout renseignement, téléphoner au 05 53 29 72 70 (école de Calviac).

11-Novembre

Un rassemblement est prévu le jour anniversaire à 11 h 30 au monument aux Morts pour la célébration de l'armistice de 1918.

Au programme : dépôt de gerbe, lecture du manifeste.

Un vin d'honneur offert sera servi à la salle des fêtes à l'issue de la cérémonie.

CARSAC-AILLAC

REMERCIEMENTS

Ses enfants Jean-François ROCHE, Marie, Marie-Dominique ; ses petits-enfants ; les familles AUDRIX, MONTURET, BOUCHER, BOUY-JOU ; ses neveux et nièces, très touchés par les marques de sympathie et d'amitié que vous leur avez témoignées lors du décès et des obsèques de

Madame Adrienne ROCHE
née AUDRIX

qui demeurait depuis quatorze ans à la maison de retraite de Salignac, vous remerciant de vous être associés à leur peine.

Ils remercient tout particulièrement le personnel et toute l'équipe médicale pour leur gentillesse et leur dévouement.

Pech Faure
24200 CARSAC-AILLAC

Samedi 10 novembre - 20 h 30
Salle des fêtes - **CARSAC**
SUPERLOTO
du Football-club Carsac-Aillac/Vitrac

14 quines : bons d'achat de 200 € et 100 €, poêle à pétrole, canard gras avec foie, jambons, chapon, centrale vapeur...
QUINES enfants : bons d'achat, ballon **BOURRICHE** (4 tickets, 2 €) : 20 lots dont canard gras avec foie, etc.

1,50 € le carton - 8 € les 6 ou la plaque de 6
15 € les 12 ou les deux plaques de 6
BUVETTE - PÂTISSERIES

11-Novembre

La municipalité rendra hommage aux anciens combattants et victimes de guerre le jour anniversaire à 11 h au monument aux Morts de Carsac puis à 11 h 30 à celui d'Aillac.

Un vin d'honneur clôturera la cérémonie.

Avis de la mairie

En raison d'un congé de formation du personnel administratif, le secrétariat sera exceptionnellement fermé au public le lundi 12 novembre après-midi.

SIMEYROLS

FAIRE-PART DE DÉCÈS

Madame Alain FOUQUERAY, son épouse ; Marie-Thérèse et Jacques(t) FOUQUERAY, Didier FOUQUERAY, Brigitte et Alain DUMANOIS, Pascale et Bruno FOUQUERAY, ses enfants ; ses petits-enfants ; son arrière-petite-fille ; sa famille, ses amis, ont la grande tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Alain FOUQUERAY
survenu le 4 novembre
dans sa 88^e année

La cérémonie religieuse sera célébrée le 10 novembre à 14 h 30 en l'église Sainte-Catherine de Carlux (Dordogne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, rue d'Estienne-d'Orves
91370 VERRIÈRES-LE BUISSON

La Lavie
24370 SIMEYROLS

11-Novembre

Le maire et le conseil municipal convient la population et les écoliers à la cérémonie commémorative de l'armistice de la Première Guerre mondiale qui se déroulera le jour anniversaire à 11 h 30 au monument aux Morts.

La municipalité offrira ensuite un vin d'honneur à la salle des fêtes.

CAZOULÈS

Amicale des amis et anciens élèves de l'école

L'association a tenu son assemblée générale annuelle le 23 octobre.

Comme à l'ordinaire depuis quelques années, l'assistance était peu nombreuse – vingt personnes, dont un enfant de l'école primaire et deux parents d'élèves sur soixante-quinze adhérents.

Il est donc inutile de préciser que le bureau n'a pu être renouvelé, faute de volontaires et de volonté. Pourtant les activités proposées au cours de l'année ont connu un réel succès, tant du point de vue participatif que financier (plus de 5 000 euros en caisse).

Il est rappelé que l'essentiel des bénéfices profite aux enfants de l'école et sert à financer l'achat de matériel, des sorties, etc.

Il a été décidé que le bureau ne fonctionnerait plus qu'avec trois personnes (président, trésorier, secrétaire) et que l'Amicale cessera toute activité, hormis le club de pétanque qui sera autonome.

Par conséquent, pour l'année 2008, aucune cotisation ne sera demandée aux adhérents et l'argent restera en sommeil.

Il est difficile et toujours regrettable de dissoudre une association qui a tant compté dans la dynamique du village et de son école, mais " sans bénévoles, on ne peut rien ".

Pour la survie du club de pétanque et parce que le bureau veut encore espérer, il attendra une année supplémentaire avant de se résoudre à cette extrémité.

Le bureau et la présidente
C. Azzolin-Rougié

PRATS DE-CARLUX

REMERCIEMENTS

Monsieur Claude VIGNIÉ, son compagnon ; MM. Gilles, Eric et Franck SDEI, ses enfants, et leurs épouses ; ses petits-enfants ; parents et alliés, très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès et des obsèques de

Madame Marcelle MONOT

vous remerciant et vous prient de croire en leurs sentiments de profonde gratitude.

La Plaine
24370 PRATS-DE-CARLUX

11-Novembre

La municipalité invite la population et les enfants des écoles à la cérémonie commémorative de l'armistice de 1918 qui aura lieu à 11 h 45 le jour anniversaire au monument aux Morts.

Un vin d'honneur sera offert au foyer rural.

Chasse aux cervidés

Elle sera ouverte à partir du dimanche 18 novembre.

Une seule équipe fera la battue. Tout chasseur désirant y participer devra s'inscrire sur le carnet de battue.

Se rendre au parking chasse du ruisseau de Bedel avant 8 h 30.


la villa romaine
hôtel *** restaurant

vous accueille sur réservation en décembre et janvier pour vos repas de fin d'année
repas d'entreprises ou dîners d'affaires

Menus spéciaux groupes sur demande

Saint-Rome - 24200 **CARSAC**
Tél. 05 53 28 52 07 - Fax 05 53 28 58 10
www.lavillaromaine.com

SAINTE MONDANE

11-Novembre

La cérémonie commémorative de l'armistice de 1918 aura lieu le jour anniversaire.

Rassemblement place de la Mairie à 11 h 30.

A 11 h 35, dépôt de gerbe, lecture des manifestes, la Marseillaise.

Vous êtes attendus nombreux pour témoigner votre reconnaissance à tous ces soldats morts pour la France.

Un vin d'honneur clôturera cette manifestation.

SAINT-JULIEN DE-LAMPON

REMERCIEMENTS

Mme Mireille CHEYRIE ; Mlle Catherine CHEYRIE ; M. et Mme Pascal PÉRIÉ ; et ses petits-enfants, profondément touchés des marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de

Monsieur Jean CHEYRIE
survenu à l'âge de 72 ans

remercient tout particulièrement les gendarmeries de Sarlat, Carlux et Salignac pour leur dévouement.

La Bouquerie
24370 SAINT-JULIEN-DE-LAMPON

11-Novembre

La commémoration de l'armistice de 1918 aura lieu le jour anniversaire à 11 h 30 au monument aux Morts.

Un vin d'honneur clôturera la cérémonie.

Boule lamponnaise

Le club de pétanque tiendra son assemblée générale le dimanche 18 novembre à 11 h à la halte-refuge du Bourniou.

Ordre du jour : bilan de la saison 2007, perspectives pour celle à venir, questions diverses, renouvellement du bureau.

A l'issue de la réunion, un repas (16 €) sera servi au restaurant Le Saint-Jus. Inscriptions avant le 15 novembre par téléphone au 06 70 30 92 71, ou au 06 72 18 30 40 ou encore au 05 53 29 70 13.

IMPRIMERIE DU SARLADAIS
PHOTOCOPIES COULEURS

FABRICANT DEPUIS 1955
VENTE aux PARTICULIERS
MEUBLES pour CUISINES SALLES DE BAIN
AGENCEMENT, RANGEMENT
POSE ASSURÉE PAR NOS SOINS
VENTE D'ÉLECTROMÉNAGER

Etudes avec plan et perspectives
Route de **SARLAT-VITRAC** - RD 46
Tél. 05 53 31 35 75

Domme

SERVICE RELIGIEUX

Une messe anniversaire sera dite le vendredi 16 novembre à 17 h en l'église de Domme, à la mémoire de

Madame Colette MALFILATRE

De la part de ses proches et de son époux

CASTELNAUD

Conseil municipal du 29 octobre

Assainissement — Suite à la réunion publique d'information pour les habitants concernés, le maire confirme au conseil que la deuxième tranche des travaux d'assainissement pourra être réalisée au cours de l'hiver. En effet, la commune vient d'obtenir une subvention du conseil général de 128 760 € correspondant à 40 % du montant des travaux, laquelle sera complétée par une aide de l'Agence du bassin Adour-Garonne.

Après la construction de la station de Campagnon et la création du réseau dans le secteur de Tournepique, cette deuxième tranche concerne tout le bourg de Castelnaud à partir de l'ancienne école.

Ecole maternelle — Les travaux d'extension comprenant la création d'une nouvelle salle d'activités et un préau sont en cours d'achèvement. La modernisation de la cantine scolaire sera quant à elle réalisée dans les prochaines semaines.

Le conseil marque son opposition à la création par le ministère de l'Éducation nationale d'un fichier de base de données de l'ensemble des élèves et apporte son soutien à la motion prise par le conseil d'école.

Base municipale de canoë-kayak — Matthieu Baland, responsable de la base municipale, a fait le point sur la saison estivale devant les élus. 2007 ne restera pas dans les annales comme une bonne année pour les activités nautiques. Elle a été lourdement pénalisée par la mauvaise gestion des lâchers d'eau des barrages hydroélectriques. EDF n'hésitant pas à vidanger un barrage durant tout le mois de juillet en pleine saison touristique au mépris de la protection de l'environnement et des activités économiques de la vallée liées à l'attractivité de la rivière au travers du camping, de la baignade, de la pêche ou de la pratique du canoë.

Malgré ces difficultés auxquelles il faut ajouter les mauvais temps, la base municipale a dégagé un solde positif qui permet de financer les emplois saisonniers et du responsable à l'année et de réaliser les investissements nécessaires au renouvellement du matériel de transport et de navigation.

Le conseil tient à féliciter et à remercier Matthieu Baland et les employés saisonniers, Martin Naillon, Nicolas Lachaud-Bandres, Nina Trouvé et Henri Lasserre pour leur sérieux et la bonne gestion de la base qui accueille plus de six mille personnes durant l'été et qui participe à la vitalité de la commune.

Convention — Le conseil donne un avis favorable à la convention bipartite à signer avec le kayak-club de Castelnaud. Cette convention définit les engagements de la commune et du club pour ce qui concerne l'occupation des locaux, l'utilisation du matériel et l'aide apportée par l'employé municipal responsable de la base, au fonctionnement du club.

Bâtiments — Le conseil donne un avis favorable de principe à l'aménagement des combles de la salle des fêtes de La Chapelle. Une partie sera occupée par la société de chasse, l'autre par l'Amicale laïque de La Chapelle qui souhaite créer un bureau et un local de stockage du matériel. Une décision définitive sera prise après l'étude technique et financière du projet.

Vin de Domme — Dans le cadre de la relance du Vin de Domme qui connaît aujourd'hui un réel succès, la communauté de communes du canton de Domme a décidé de mettre en place une évocation de la culture de la vigne dans les deux sites touristiques que sont Domme et Castelnaud.

Cette évocation de la culture de la vigne se fera à partir d'une œuvre d'art dont la création a été confiée à Mic Bertincourt et qui sera installée dans les deux sites. Cela permettra d'informer le public sur le passé viticole de la région et sur la renaissance du vignoble tout en l'incitant à visiter le chai et la tour panoramique de Moncalou.

Pour ce qui est du site de Castelnaud, après concertation avec l'Agence technique départementale et Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France, la statue créée par Mic Bertincourt sera érigée sur le pré de la plage au confluent de la vallée du Céou dont les coteaux ont fait la réputation du Vin de Domme et à proximité du port où le vin était embarqué sur les gabarres pour rejoindre Bordeaux puis l'Europe du Nord et même l'Asie.

La commune prendra à sa charge une évocation de la culture de la vigne au bas des parkings du château.

CÉNAC-ET-SAINT-JULIEN

Vendredi 9 novembre - 21 h

Salle socioculturelle - CÉNAC

CONCOURS de BELOTE

Organisé par l'US Cénac rugby

1^{er} lot : cuisse de bœuf2 canards gras avec foie, 2 jambons
2 rosettes, 2 bouteilles d'apéritif anisé...

Un lot par participant

Engagement : 10 € (tourin, chabrol, assiette
garnie avec charcuterie et fromage compris)

DAGLAN

Loto

Le Rugby-club daglanais organise un grand quine sur le thème de la gastronomie le vendredi 9 novembre à 21 h à la salle des fêtes.

Les trente-deux parties seront dotées de nombreux lots, dont canards gras, conserves de foie gras et autres, bouteilles de champagne et de vin, etc.

1,50 € le carton, 8 € les six, 15 € les douze.

Buvette. Pâtisseries.

11-Novembre

Le maire et son conseil municipal convient la population daglanaise à assister à la cérémonie commémorative de l'armistice de 1918.

Départ de la mairie à 11 h 30 pour rejoindre le monument aux Morts où sera effectué un dépôt de gerbe.

Une visite au cimetière suivra.

Un apéritif offert par la municipalité et servi à 12 h à la Maison des associations clôturera la manifestation.

CASTELNAUD-LA CHAPELLE

Canoë-kayak club



Les 3 et 4 novembre, le Canoë-kayak club Castelnaud s'est déplacé à Axat, dans l'Aude, pour participer à un sélectif interrégional de descente sportive.

Les résultats étaient au rendez-vous. Cinq premières places ont été remportées : François Boucher sur kayak une place en vétérans, Jean-Marc Lorier sur canoë monoplace en vétérans, Max Trouvé et Quentin Hostens sur canoë biplace en cadets, François Boucher et Jean-Marc Lorier sur canoë biplace en vétérans, ainsi que Murielle Bandres

et Germinal Peiro sur canoë biplace mixte.

Nicolas Le Provost, Nicolas Lachaud-Bandres et Martin Naillon ont également brillamment terminé la course.

A noter la superbe performance de Manon Hostens qui a ouvert l'épreuve sur kayak monoplace en minimales.

Il est rappelé que l'école de pagaies fonctionne tous les samedis à 14 h 30 à la base municipale.

Conseil communautaire

Internet — Le président informe le conseil du problème lié au fait que le territoire du canton ne bénéficie pas, dans sa totalité, de la couverture en haut débit. Cette situation, à bien des égards discriminante, pénalise tout d'abord les professionnels qui ont recours à Internet pour exercer de façon satisfaisante leur activité, et ensuite l'ensemble des particuliers qui reste anormalement privé d'un service public. Car Internet est peu à peu devenu un outil indispensable à la vie économique et familiale.

Face à cette situation de carence, des associations se constituent pour se faire entendre. Ainsi, l'association Céou haut débit a-t-elle vu le jour le 14 avril dernier sur les communes de Florimont-Gaumier et Bouzic. Sa mission est de tenter de trouver les solutions qui permettront d'obtenir le haut débit le plus rapidement possible.

Pour cela, Germinal Peiro avait convié Jacques Longeot, membre de l'association précitée, et Richard Bonnafoux, à l'origine d'une même association existant sur Tamniès. Des échanges nourris ont permis d'analyser l'ensemble de la situation et de constater le désengagement de France Télécom sur certaines parties du territoire.

Avant de s'engager sur l'adoption de telle ou telle solution, provisoire ou définitive (wi-fi), Germinal Peiro propose aux parties prenantes d'obtenir de plus amples informations quant à la situation future du haut débit sur notre partie du territoire et de fixer une prochaine réunion le 15 novembre.

Renouvellement de l'embauche de Jean-Jacques Ferrière — Le contrat emploi consolidé de M. Ferrière arrivant à échéance le 31 octobre (après une durée de trois ans), le président propose que son embauche nouvelle soit faite sur la base d'un contrat d'ac-

compagnement dans l'emploi à compter du 1^{er} novembre 2007. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Renforcement économique et touristique du site de Moncalou — En partie réalisé avec la construction de la tour de Moncalou et la mise en place d'une lunette panoramique, ce projet ne sera complet qu'avec la réalisation de la muséographie (conçue par Renaud Sanson) et la disposition sur les communes de Castelnaud-La Chapelle et Domme de deux statues destinées à indiquer aux nombreux visiteurs, depuis ces deux hauts lieux touristiques, le site de Moncalou.

D'ores et déjà, une première statue géante (2,40 mètres de hauteur), toute de pierre, est sortie de l'esprit puis des mains de Mic Bertincourt. Elle incarne une jeune femme aux courbes délicieuses, légèrement penchée en arrière, comme pour mieux goûter le nectar d'une insigne grappe de raisin qu'elle tient dans sa main droite dirigée vers le ciel. Ainsi apparaît-elle comme une offrande faite au monde de la vigne et du vin. Tout à la fois symbole puissant de notre terre et désir irrésistible de découvrir les coteaux du Céou depuis Castelnaud-La Chapelle, puisque c'est sur cette commune que l'impressionnante statue prendra place dans peu de temps.

Quant à la seconde, encore en gestation, elle devrait voir le jour dans les tout prochains mois.

Aménagement du marais de Grolejac — Après mille difficultés de mise en œuvre, ce projet devrait enfin débuter dès le mois de janvier 2008 pour s'achever fin mars de la même année. Une réunion qui s'est déroulée à la mairie de Grolejac, en présence du maire Jean-Paul Faure, le 18 octobre, a permis de confirmer la poursuite du marché public et de déterminer l'avancement des travaux ainsi que son planning de réalisation.

Extension du centre de loisirs — Ce dossier est toujours en attente du bouclage du plan de financement, et notamment au regard de l'aide de l'État au titre de la dotation globale d'équipement.

Concernant l'activité du centre de loisirs, Muriel Manet, responsable, indique que le taux de fréquentation de l'établissement se situe à 88 % pour les mois de juillet et août derniers, ce qui se traduit par la présence de 28 à 30 enfants chaque jour — la capacité d'accueil maximum ne pouvant dépasser 30 enfants. C'est là une satisfaction et un encouragement, comme l'a souligné Germinal Peiro, toujours attentif au monde de l'enfance et à la responsabilité qui est celle des élus de mettre en place des structures d'accueil destinées à venir en aide aux parents et à promouvoir, ce faisant, l'éducation des enfants.

Maintien des services publics — Le président informe le conseil des suppressions d'arrêts de trains en gare SNCF de Gourdon et de la dégradation du maintien des services publics. Il explique que cette mesure, si elle est prise, touchera nombre de concitoyens du département de la Dordogne, la Dordogne et le Lot étant, en cette partie du territoire, limitrophes.

A cet effet, le conseil décide à l'unanimité de condamner publiquement toute mesure ayant pour conséquence la dégradation du maintien des services publics et, en l'occurrence, la suppression des arrêts de trains en gare de Gourdon.

Conseil municipal



Les travaux de la rue de la Poste ont débuté

(Photo J. Labrot)

Le maire ouvre la séance et cède la parole à N. Mianes pour la lecture du compte rendu du conseil municipal du jeudi 20 septembre.

Presbytère — R. Granier précise que le portail a été refait et que la cuve à mazout a été enlevée et remplacée.

Ecole maternelle — L'aménagement du chemin menant à l'école maternelle a été de nouveau demandé lors du dernier conseil d'école.

Eclairage du terrain de football — Il a été vérifié en présence de dirigeants du club. Tout fonctionnait ce jour.

Tribunes du terrain de rugby — Le maire présente le projet du cabinet Coco Architecture pour un montant, en euros, de 198 245,37 TTC.

Une large discussion s'est engagée sur le coût, l'emplacement lui-même, l'inclusion du club-house et son futur agencement, et sur les travaux d'accès aux tribunes.

Après délibération, le conseil approuve la construction de tribunes avec une ossature béton permettant l'agencement futur d'un club-house.

J.-P. Pillard et D. Maurie souhaiteraient qu'un projet de tribunes côté vestiaires soit chiffré.

Examen de devis — Aménagement de vestiaires et amélioration de l'acoustique dans la salle des sports (ex-centre d'accueil).

Le conseil est d'accord pour les deux devis présentés par le maire : travaux de plâtrerie pour 5 915,55 € TTC et de plomberie pour 8 793 € TTC.

Il est également favorable au devis présenté par le maire concernant l'achat de deux buts de football et des filets correspondants pour une somme de 1 279 €.

Remboursement d'un sinistre — Le conseil autorise le maire à encaisser un chèque de 458,27 € concernant un remboursement de l'assurance de la voiture de la commune récemment accidentée.

Contrat Caisse Nationale de Prévoyance (CNP) — Le conseil autorise le maire à renouveler ce contrat pour une somme de 12 417 €.

Décisions modificatives :
Transport scolaire à Montignac pour l'école primaire : devis de 409 €.

Paiement d'heures supplémentaire à du personnel non titu-

laire en remplacement pour arrêts de maladie : 4 000 €.

Equipement informatique des écoles de la Dordogne. L'État et le conseil général participeront à hauteur de 80 % du total hors taxe pour les communes de moins de 2 000 habitants, dans la limite de 540 € par ordinateur. L'achat de cinq postes pour le primaire et de deux pour la maternelle est prévu.

Courriers divers :

Le conseil délibère pour la signature d'une convention d'entretien de la bascule de la communauté de communes du canton de Domme, prévoyant le versement d'une indemnité à un employé communal.

Le ministère de la Culture a envoyé un courrier définissant les zones archéologiques de la commune, à savoir : église médiévale de Cénac, ville de Quinte : villa gallo-romaine ; Esparoutis, Fondamier : sites paléolithiques ; falaise du Conte : grottes et abris du paléolithique moyen à l'âge du bronze ; méandre de Saint-Julien : habitat troglodytique des falaises de Pendoyes, âge du bronze ; église de Saint-Julien et cimetière, Moyen Age.

Courrier du Centre d'étude du Sud-Ouest : travaux à programmer pour 2008 concernant le réseau d'eau potable.

Questions diverses :

D. Lavergne signale que des panneaux de signalisation à la sortie de la place du marché cachent la visibilité.

Mme Lagrèze demande où en est le problème de la ratatouille. Une extension du contrat actuel sera demandée.

J.-P. Pillard signale que le frêne de la place de l'Église a été arraché, améliorant ainsi la visibilité au carrefour de la route allant à Saint-Julien.

Loto

L'Entente du Périgord Noir, club de football, organise un quine le samedi 17 novembre à 20 h 30 à la salle de la Borie.

Les douze parties seront dotées de nombreux lots, dont GPS France mains libres, demi-porc, canards gras avec et sans foie, électroménager, etc.

1,50 € le carton, 8 € les six, 15 € les douze.

Quine pour les enfants.

Tombola. Pâtisseries. Buvette.

Salignac

LES TAXIS SALIGNACOIS
organisent
une **SORTIE AU PAS DE LA CASE**
Samedi 17 novembre
Prix : 24 €
Réservations : 05 53 29 18 39
06 82 44 40 63

EARL La FERME des MARTHRES
Du producteur au consommateur
24590 SALIGNAC-EYVIGUES
vous propose
CANARDS GRAS ENTIERS
le kilo 5,10 €
CANARDS GRAS ENTIERS SANS FOIE le kilo 4,00 €
et **TOUS PRODUITS DE DÉCOUPE**
(Magrets, cuisses, manteaux manchons, etc.)
Pensez à réserver votre commande au
Tél./fax : 05 53 28 90 89

NABIRAT 11-Novembre

La cérémonie commémorative de l'armistice de 1918 sera célébrée le jour anniversaire à 11 h 45 au monument aux Morts.

Un vin d'honneur sera servi à la salle polyvalente à l'issue de la manifestation.

SAINT-MARTIAL DE-NABIRAT

Loto

L'Amicale laïque organise un quine le vendredi 16 novembre à 20 h 30 à la salle des fêtes.

De nombreux lots de valeur seront mis en jeu, dont cuisse de génisse, téléviseur 55 cm, four à micro-ondes, friteuse, douze canards gras sans foie, jambon, aspirateur sans sac, téléphone sans fil, couette, service à raclette, etc.

Partie pour les enfants dotée de lecteurs MP4 et MP3. Un lot pour chacun.

Tombola. Buvette. Pâtisseries.

VEYRINES DE-DOMME

Belote

Le Comité des fêtes organise un concours le samedi 17 novembre à 20 h 30.

Nombreux lots, dont deux canards gras avec foie, deux jambons, deux coffrets saveur, bouteilles d'apéritif, rôtis de porc, saucisses, pot-au-feu, bouteilles de vin, etc.

Un lot pour chacun.

Inscription : 8 €.

Réveillon (tourin à l'ail, poulet, fromage, vin, café) : 5 €.

REMERCIEMENTS

M. Gabriel ISSANDOU, *son époux*; M. et Mme Daniel ISSANDOU, *ses enfants*; Yannick et Delphine, Stéphane, Kevin, *ses petits-enfants*; Lucas, *son arrière-petit-fils*; Mme Yvonne POMAREL, *sa sœur*; les familles COULIER et ISSANDOU; parents et amis, très touchés des marques de sympathie et d'amitié que vous leur avez témoignées lors d'adieux et des obsèques de

Madame Irène ISSANDOU
née COULIER
survenu à l'âge de 82 ans

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

La famille remercie tout particulièrement les voisins, le cabinet d'infirmières du Pigné de Salignac, ses auxiliaires de vie Cécile, Emilie, Christine, Christina, Maria et Marie-Jo, le docteur Henneresse pour leur dévouement et leur gentillesse.

Une messe sera dite à son intention le dimanche 25 novembre à 11 h en l'église de Salignac.

Laspeyre - 24590 SALIGNAC

Nouveau changement à Salignac. La POISSONNERIE MALGOUYAT informe son aimable clientèle de son stationnement devant la boucherie Dupperret tous les vendredis de 10 h à 12 h 30. Comme à son habitude, Olivier vous réserve le meilleur accueil et sa sélection de poissons et fruits de mer. Commandez au 06 70 57 56 06 ou 05 53 59 09 47.

Club des aînés

Le repas des 80 ans aura lieu le dimanche 18 novembre à midi à la salle des fêtes.

Inscrivez-vous le plus rapidement possible au 05 53 28 97 71 ou au 05 53 28 91 48.

A la paroisse



Les bénévoles sur le chantier

(Photo Michèle Jourdain)

Dimanche 11 novembre en début de matinée, parents et enfants du catéchisme du Relais de Salignac retrouveront le père Bruno et les catéchistes pour une dernière mise au point avant la messe des familles qui sera célébrée à 11 h.

Messe des familles et bénédiction des fruits d'automne. — Des confitures pourraient être mises à disposition pour la future fête paroissiale. Des fruits et des légumes seront amenés en petite quantité, bénis puis rapportés à la maison.

Des cerneaux de noix seraient mis sous vide et envoyés à des frères chrétiens coptes d'Égypte (Chiffonniers du Caire) pour Noël, un geste d'amitié et de soutien quand on sait que pour eux il s'agit d'un produit de luxe fort apprécié.

Les travaux des salles paroissiales se poursuivent, l'inauguration est proche et les bénévoles se sont mobilisés. C'est ainsi que chacun a mis son énergie autour de la bétonnière, des brouettes, des seaux et des pelles pour achever le plan incliné donnant accès aux salles.

SARL GCE METO
— SALIGNAC —
MÉCANIQUE GÉNÉRALE
RÉPARATION TOUTES MARQUES
Vente VO et VN
C2 HDi Pack, 5/2004 51 000 km
PEUGEOT 505 SXD, 1988 238 000 km
EVASION TD 145 000 km
XSARA ess., 1999, clim, ferm. centr.
Autres, nous consulter
Tél./fax 05 53 28 88 67

Evelyne et Jean-Luc DUPPERRET, tél. 05 53 28 91 47, informent leur aimable clientèle de la fermeture de la boucherie pour congés du lundi 19 novembre au lundi 3 décembre inclus. Réouverture le mardi 4.

11-Novembre

La population est invitée à célébrer l'armistice de 1918 le jour anniversaire à 12 h au monument aux Morts, où le maire déposera une gerbe et prononcera son traditionnel discours.

ANTIQUITÉS
Christine
MERCIER
LA ROQUE-GAGEAC
ACHÈTE OBJETS
TABLEAUX, MEUBLES...
Paiement comptant
05 53 28 17 20
06 72 43 95 49

ARCHIGNAC

Noces de perle

Samedi 20 octobre à la salle des fêtes d'Archignac, Raymond et Daniel Bru, et Arlette et Jean-Paul Cérrou, deux sympathiques couples d'Archignac et de Nadaillac, avaient invité une centaine d'amis pour fêter respectivement leurs trente ans de mariage.

Un excellent repas réunissait les convives dans une ambiance très festive propre à ces anniversaires.

Avec nos félicitations pour ces trente années de vie commune, donnons-leur rendez-vous dans cinq ans pour les noces de corail !

BORRÈZE

11-Novembre

La cérémonie commémorative de l'armistice de 1918 avec dépôt de gerbe sera célébrée à 12 h au monument aux Morts, suivie du traditionnel repas.

SAINT-GENIÈS

Carnet rose

Le 17 octobre, Léa a vu le jour à la maternité de Sarlat.

Toutes nos félicitations à ses parents Aurore Brousse et Mickaël Deschamps, demeurant la Petite Cassagne.

Le 23 octobre, c'est Marine qui a pointé le bout de son nez à la maternité de Sarlat.

Félicitations à ses parents Delphine Chanet et Laurent Marty, demeurant la Boudie.

11-Novembre

La cérémonie commémorative de l'armistice de 1918 sera célébrée le jour anniversaire à 12 h 15 devant le monument aux Morts.

Un vin d'honneur sera servi à la mairie à l'issue de la manifestation.

Bar Restaurant Serge COMBROUX

Samedi 10 novembre

BAL MUSETTE

avec

RÉMI SALARD

Samedi 17 : Didier MAZAUD

Entrée + repas, 20 €

Entrée bal, 8 €

46350 MASCLAT
Tél. 05 65 37 61 01

Samedi 17 novembre - 20 h 30
Salle des fêtes - SALIGNAC

SOIRÉE CONTES

avec

DANIEL CHAVAROCHE

Venez vous laisser conter de belles histoires... Vous ne serez pas déçus.

ENTRÉE : 2 €. Gratuit pour les - de 10 ans
Buvette - Pâtisseries

organisée par les Amicales laïques de Salignac et de Borrèze

St-Cyprien

Samedi **10** novembre à 21 h
Salle des fêtes - **LE COUX**

LOTO

de la section locale de la **FNACA**

12 parties : RÉFRIGÉRATEUR
tronçonneuse électrique, centrale vapeur
aspirateur-souffleur, 5 jambons
machine à pain, friteuse, couette...

1,50 € le carton - 8 € les 6 - 15 € les 13

— Bourriche : 8 lots —
Pâtisseries - Buvette

REMERCIEMENTS

Ses enfants Dominique, Christian, Roselyne, Evelyne et Patrick, et leurs conjoints ; ses petits-enfants ; M. et Mme Marcel LIABOT, son frère et sa belle-sœur ; M. et Mme Yves COURSERAND, son beau-frère et sa belle-sœur ; ses neveux et nièces ; les familles COURSERAND, LIABOT et ROLLAND ; parents et amis, très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Madame Paulette COURSERAND
née LIABOT

vous prie de trouver ici l'expression de leurs très sincères remerciements.

11-Novembre

La cérémonie commémorative de l'armistice de 1918 se déroulera le jour anniversaire.

Rassemblement à 11 h 45 devant le monument aux Morts où une gerbe sera déposée au nom du conseil municipal.

Un vin d'honneur sera servi au Grand Foyer à l'issue de la cérémonie.

Loto

Les sapeurs-pompiers organisent un quine le samedi 10 novembre à 20 h 30 dans la salle des fêtes de Marnac, le foyer rural de Saint-Cyprien étant en travaux.

BÉZENAC

11-Novembre

La cérémonie commémorative de l'armistice de 1918 sera célébrée le jour anniversaire à 11 h au monument aux Morts.

Un porte-drapeau de l'Union périgourdine des anciens combattants assistera à cette manifestation.

Parents, venez avec vos enfants célébrer la mémoire des Bézenacois.

CASTELS

CASTELS

sur le PARKING de la MAIRIE
Dimanche **2** décembre - 9 h/18 h

BOURSE AUX JOUETS
et petite **PUÉRICULTURE**

MARCHÉ DE NOËL
2 CHAPITEAUX

Bourse : 7 € les 3 mètres linéaires
Marché : 10 € le mètre linéaire
Réservations : 05 53 29 27 25
BUVETTE - CRÊPES

Montignac

11-Novembre

La cérémonie commémorative de l'armistice de 1918 aura lieu le jour anniversaire.

Rassemblement sur la place Tourny à 10 h 30.

A 10 h 45, départ du défilé pour le monument aux Morts. A 11 h, dépôt de gerbe et allocutions.

Fête des Trophées des sports

La municipalité invite la population à la première soirée de remise du Trophée des sports qui aura lieu le samedi 10 novembre à 20 h 30 à la salle des fêtes.

Repas des anciens combattants

La section locale de l'Union périgourdine rappelle à ses adhérents, anciens combattants, prisonniers de guerre, CATM-médailles militaires et toutes associations patriotiques, qu'elle organise un repas au restaurant Le Lascaux à Montignac, le dimanche 11 novembre à 12 h 30 à l'issue des cérémonies célébrées à Montignac et à Aubas.

Le prix est fixé à 26 €.

Réservez votre place le plus rapidement possible auprès de la secrétaire Mme Delcombel, téléphone : 05 53 51 82 23, ou du président C. Collin, téléphone : 05 53 51 38 64 (HR).

Le mois du Lébérois c'est parti !

La douzième édition des animations autour du conte se déroulera en Montignacois du 10 novembre au 1^{er} décembre.

Elles sont organisées par le Centre d'éducation permanente du secteur de Montignac (CEPSM) qui regroupe les amicales laïques d'Aubas, Auriac-en-Périgord, La Chapelle-Aubareil, Marillac-Saint-Quentin, Marquay, Montignac, Rouffignac, Saint-Amand-de-Coly, Saint-Léon-sur-Vézère, Tamniès, ainsi que par l'association Aile de Plazac et le foyer éducatif du collège Yvon-Delbos de Montignac.

Cette manifestation est composée de spectacles tout public et jeune public et d'apéro-contes, complétés par un volet formation pour adultes, avec le concours de la Bibliothèque départementale de prêt (BDP) et de la conteuse professionnelle Nelly Hédan, de Sarlat.

Le premier grand rendez-vous aura lieu le samedi 10 novembre à 21 h à Rouffignac avec " Plume d'aventures ", par Edwige Bage et Olivier Villanove.

Etrange correspondance entre une Québécoise et un Savoyard, émouvante et captivante.

Entrée : 10 € pour les adultes, 5 € pour les moins de 16 ans.

10 % de remise pour les groupes.

Réservations : 05 53 51 86 88.

Opération zone bleue



Une mesure qui sera reconduite, voire envisagée à l'année

(Photo C. Collin)

Le mardi 23 octobre, comme convenu lors de la mise en place du dispositif, le maire Paul Azoulai a convié les Montignacois à participer à une réunion publique relative au stationnement dans la ville, et en particulier au fonctionnement de la zone bleue.

Une cinquantaine de personnes étaient présentes et purent échanger sur le sujet.

A cette occasion, le maire était entouré de plusieurs conseillers, des services municipaux ainsi que du représentant de la gendarmerie.

Dans un premier temps, le premier magistrat revint sur le constat dressé par la commission stationnement en charge d'élaborer le dispositif.

Afin de faire face à des problèmes récurrents en matière de stationnement – incivilité, indiscipline, préjudice pour le commerce local, " voitures ventouses "... –, le principe de zone bleue était appliqué en centre-ville du 1^{er} juin au 30 septembre.

La configuration particulière de la ville (sens unique, présence de la Vézère) et sa vocation touristique ont été prises en compte. La gratuité du stationnement a été maintenue. Le mois de juin fut axé sur la communication et la prévention. Trois agents communaux assermentés ont effectué ce travail de proximité.

Résultat, un plus grand nombre d'avertissements ont été distribués au regard des procès-verbaux dressés.

La part de stationnements gênants verbalisés demeure la plus importante des infractions constatées.

L'Office de tourisme et la gendarmerie évoquèrent le bilan positif de la zone bleue, mettant en avant la fluidité de la circulation et du stationnement en centre-ville, mais la gendarmerie déplora un retour des incivilités depuis

l'achèvement de la période réglementée.

Pourtant, les efforts concertés de la gendarmerie et des services municipaux semblent porter leurs fruits auprès de la population. Si les plaintes et les doléances furent nombreuses au début de l'été, elles ont peu à peu laissé la place au respect du règlement et au civisme.

Le maire a tenu à rappeler que seul le ministère public avait pouvoir d'amnistier les contrevenants. Et de préciser que la commune ne bénéficiait d'aucune redevance financière directe dans cette opération.

Enfin, l'édile local regretta une nouvelle fois l'absence d'un interlocuteur unique chez les commerçants.

La seconde partie de la réunion fut consacrée aux échanges avec l'assistance. Les questions portèrent sur le périmètre, la périodicité de la zone ou encore sur la signalétique, les livraisons et la localisation des parkings non réglementés.

Les observations émises serviront de base de réflexion à la mise en œuvre du dispositif en 2008.

En conclusion, le maire se félicita de l'absence de polémique dans les débats et invita l'ensemble des administrés à continuer à respecter les règles de droit commun.

FANLAC

Bal musette

Le Club de loisirs organise un grand bal musette animé par Christophe Coineau le samedi 10 novembre à 21 h à la salle des fêtes de Plazac.

Réservations : 05 53 51 85 23 ou 05 53 51 85 27.

Samedi **24** novembre
salle des fêtes - **MONTIGNAC**

REPAS DANSANT de la Ste-Catherine

organisé par l'ESM RUGBY

animé par **GILLES MUSIC**

Sangria, soupe de campagne, rillettes de canard sanglier à la broche, haricots aux couennes, fromage, pâtisserie

Adultes : **21 €** (vin de table compris)
Enfants de moins de 12 ans : **11 €**

Réservations : **05 53 51 90 67**
05 53 51 97 68 - 05 53 51 95 73

COUX-ET BIGAROCQUE

Loto

La section locale de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie organise un quine le samedi 10 novembre à 21 h à la salle des fêtes.

De nombreux lots doteront les douze parties : réfrigérateur, tronçonneuse électrique, centrale vapeur, aspirateur-souffleur, cinq jambons, machine à pain, radiateur électrique, friteuse, couette, touret, trottinette, filets garnis, bouilloire, vins, etc.

1,50 € le carton, 8 € les six, 15 € les treize.

Bourriche avec huit lots à gagner.

Pâtisseries. Buvette.

MARNAC

Thé dansant

Le Club des festivités organise un thé dansant animé par Thierry Combeau le dimanche 18 novembre à 15 h à la salle des fêtes.

Entrée : 9 € (une consommation offerte).

11-Novembre

Le maire et le conseil municipal invitent la population à assister à la commémoration de l'armistice mettant fin au conflit de 14/18.

La cérémonie aura lieu le jour anniversaire à 10 h 45 au monument aux Morts.

Un vin d'honneur sera ensuite servi à la salle d'activités culturelles.

Venez nombreux rendre hommage à ceux qui sont morts pour la France.

Avis de la mairie

Le secrétariat sera fermé les vendredi 9 et lundi 12 novembre.

MOUZENS

11-Novembre

La commémoration de l'armistice de 1918 aura lieu le jour anniversaire à 10 h au monument aux Morts.

THONAC

Inaugurations en cascade



On a coupé le ruban

(Photo C. Collin)

La municipalité n'avait rien laissé au hasard, ce samedi 3 novembre en fin de matinée, pour la série d'inaugurations des réalisations dans le centre-bourg.

Tout s'est déroulé dans les meilleures conditions, même si la météo s'est montrée capricieuse – le soleil n'apparaissant qu'à la fin de la cérémonie – et si les cloches ont longuement sonné durant les discours officiels.

Dès l'aube, ce petit village aux 260 âmes était en effervescence ; rues, place, salle des fêtes... étaient toutes richement décorées de guirlandes tricolores comme pour un 14-Juillet, le tout pour accueillir les élus départementaux et locaux Bernard Cazeau, président du conseil général, Jean-Marie Queyroi, suppléant du député Germinal Peiro, excusé, Philippe Ducène du SDE 24, Jacques Cabanel, conseiller général du canton, Yann Livenais, sous-préfet de Sarlat, ainsi que les maires des communes avoisinantes.

Revenait à Serge Richard, maire, la tâche d'accueillir les personnalités puis, après le traditionnel coupé du ruban, de faire visiter aux élus les dernières réalisations locales, à savoir les travaux d'aménagement de la mairie, la première partie de l'assainissement collectif – la deuxième tranche vient de débiter –, l'aménagement de la traversée du bourg, l'éclairage public, l'enfouissement des réseaux, la rénovation à l'école du village et le rond-point.

C'est ensuite sur le perron de la mairie, devant plus de cent personnes, dans la fraîcheur matinale que se sont succédés les interventions des différentes personnalités.

Serge Richard a fait une large présentation de la commune : sa démographie (240 habitants en 1999, 260 aujourd'hui, soit 8 % d'augmentation). A vocation agricole depuis des siècles, Thonac se tourne aujourd'hui vers l'accueil (deux hôtels-restaurants, un restaurant-snack, une alimentation, tabac, journaux, dépôt de pain, un salon de coiffure, un garage, station-service, motoculture de plaisance), l'artisanat (cinq entreprises) et le tourisme (camping, chambres d'hôtes, centre d'art préhistorique et parc animalier du Thot, château de Losse, classé monument historique (ouvert à la visite).

Un petit regret avec l'absence de logements, c'est pour cela que la municipalité a choisi de favoriser l'installation de nouveaux habitants et de privilégier le cadre de vie. L'adoption du PLU va largement y contribuer, ce qui peut se traduire en quelques mots : préserver l'existant, redéfinir les espaces et pérenniser les réalisations.

Serge Richard a ensuite abordé dans le détail les travaux

réalisés : leur coût, leur financement, les subventions.

Lui succédant, les différentes personnalités de souligner l'excellent travail accompli par l'équipe municipale en une mandature. Bernard Cazeau a également appuyé sur le caractère touristique de la vallée de la Vézère, le Pip devant être amené à doubler ou à tripler le tourisme en quinze ans.

Pour le sous-préfet de Sarlat, c'est également un satisfecit. Il a salué l'effort accompli par la municipalité en un seul mandat pour le développement de la commune, un programme ambitieux qui contribue à la mise en valeur de la vallée de la Vézère. Et d'évoquer la contribution de l'Etat dans ces réalisations.

Al'issue, tous se sont retrouvés dans la salle des fêtes autour du verre de l'amitié et d'un repas convivial offert par la municipalité.

Coût par travaux :

Aménagement de la mairie (mars 2003/février 2004) : 94 715 €. Subvention de l'Etat à hauteur de 44 567 €, à savoir 23 596 € du conseil général, 13 349 € du département (DGE 2003) et 7 622 € d'enveloppe parlementaire.

Assainissement première tranche (mai 2004 à décembre 2005) : 249 832 €. Subvention de l'Etat à hauteur de 140 784 € : 86 707 € du conseil général, 50 695 € de l'Agence de l'eau Adour-Garonne et 3 872 € du département.

Aménagement du bourg (novembre 2005 à juin 2007) : 398 087 €. Subvention de l'Etat à hauteur de 224 629 €, à savoir 93 280 € du conseil général, 26 587 € du conseil général OLS, 38 951 € (DGE 2005) et 33 923 € (DGE 2006) du département et 31 888 € du Fisac (région).

VALOJOUXX

Festival des maisons à oiseaux

Le Comité des fêtes organise son 7^e Festival des maisons à oiseaux le samedi 10 novembre.

De 13 h 30 à 14 h 30, réception des maisons.

A 14 h 30, concours de pétanque.

A 17 h, délibération du jury et remise des lots.

A 20 h, soirée mique.

Renseignements et inscriptions au 05 53 50 73 59 (C. Carbonnière), 05 53 50 71 68 (C. Salviat), 06 07 80 54 66 (Y. Salviat), 05 53 51 89 79 (P. Fock).

Gourdon

Office de tourisme intercommunal



Le comité de direction a planché sur les animations 2008

(Photo P. Salanier)

Le tourisme et l'agroalimentaire demeurent deux vecteurs économiques importants en Bouriane. Ils sont la vitrine incontestée de Gourdon et du Pays bourrien. Le tourisme ne se porte pas mal, merci pour lui. Le taux de fréquentation cette année est celui escompté, compte tenu des conditions météorologiques. Le moment fort reste le mois d'août. Cependant, en cumul, au 30 septembre, l'Office de tourisme enregistrait déjà un taux de fréquentation inférieur à 2006, soit 18 175 visiteurs contre 19 833 en 2006. Concernant les visiteurs étrangers, la fréquentation est assez hétéroclite avec, en tête du palmarès, la Grande-Bretagne et 1 354 visiteurs, puis les Pays Bas et 670 visiteurs et l'Allemagne,

144 visiteurs. Pour l'anecdote, l'Office de tourisme intercommunal a reçu un Chinois, deux Ecosais, deux Sud-Africains, deux Japonais, deux Mexicains et sept Brésiliens. La population estivale étrangère est donc de 2 927 visiteurs.

Pas de révolution cette année concernant les hébergements et les campings, mais l'arrière-saison s'avère meilleure que les autres.

La location de mobil-homes connaît le même succès que d'ordinaire, mais le coût qui semble être à la hausse poussera-t-il les touristes à reprendre la toile de tente ? En matière de restauration, les professionnels ont reçu un même nombre de clients qui

ont moins dépensé, d'où un chiffre d'affaires en baisse. La bonne table a un coût et le pouvoir d'achat n'augmente pas.

Pour Arlette Feixa, maire de Gourdon et présidente de l'Office de tourisme : " Il ne faut pas se plaindre, la fréquentation est bonne. La saison touristique en Bouriane reste dans la moyenne nationale. La politique menée pour le tourisme est bonne et réfléchie, cette réussite profite à la promotion du Pays bourrien. Nous sommes dans une courbe ascendante et c'est encourageant. Le tourisme est notre véritable économie locale. Nous n'avons que l'agroalimentaire et le tourisme, il convient de conserver ces atouts et chacun doit y trouver son compte ".

Enfin, le bilan est positif et le tourisme en Bouriane a encore de beaux jours devant lui, pour peu que les animations soient pérennisées. On ne peut décemment pas dissocier le tourisme de tradition de l'art culinaire et de la culture. Gourdon a besoin d'avoir des animations, comme Gourdon by Night ou les Médiévales qui drainent des milliers de personnes dans la cité. Ces échanges culturels, artistiques, gastronomiques sont de véritables vecteurs économiques qui s'apparentent pleinement à la promotion touristique de la ville.

L'assemblée a alors débattu sur les perspectives 2008 avec une ébauche des animations qui seront proposées aux Gourdonnais et aux touristes pour les prochaines vacances estivales.

Le vide-greniers aurait lieu le jeudi 1^{er} mai sur le boulevard Galliot-de-Genouillac. Les ateliers des P'tits bouts, qui ont connu un réel succès, seront maintenus tous les mardis, du 8 juillet au 19 août. Les marchés d'artisans créateurs se dérouleront les mercredis 16 juillet et 13 août sur la place Saint-Pierre. Les incontournables Médiévales seront au rendez-vous les dimanche 3 et lundi 4 août, " Il était une fois Gourdon " et ses visites ludico-éducatives vous guideront les mercredis 3 juillet et 6 août. Pour conclure, l'indéracinable Gourdon by Night réserve encore de nombreuses surprises festives et explosives le mercredi 23 juillet.

ROUFFIGNAC

Nouvelle opération de sécurité routière



L'opération de sécurité réalisée l'an dernier en haut du bourg, au croisement de la RD 31 vers The non et de la RD 6, vient d'être complétée par de nouveaux aménagements.

La mairie souhaitait un complément d'équipement afin de permettre aux véhicules de mieux s'orienter. Le conseil général avait organisé une réunion sur place et un nouveau plan de circulation était proposé. Le service des routes du département, à la

demande de Jacques Cabanel, conseiller général, vient de procéder à un traçage au sol qui, désormais, oriente convenablement les véhicules.

La mairie prend à sa charge la signalisation routière qui sera mise en place prochainement.

Cette opération de sécurité routière est la sixième réalisée depuis trois ans dans le canton. Le conseil général s'est très largement impliqué financièrement dans chacune d'elles.

Union sportive Cénac rugby

Quel beau derby !

Equipe première. Cénac : 25 - Belvès 9. Mi-temps, 17 à 6. Au stade Stéphane-Branchat. Arbitre Laurent Foucaud du comité Armagnac-Bigorre.

Pour Cénac, trois essais, un collectif (35°), un de Florian Guinot (40° + 2) et un de Champelovier (79°), deux transformations (35° et 40° + 2) et deux pénalités (39° et 59°) de Joutet.

Pour Belvès, trois pénalités de Bayssey (3°) et de Chantal (40° + 4 et 49°).

Pour cette première à Cénac, le public a répondu présent et cette confrontation entre voisins va finalement donner une rencontre agréable et d'un très bon niveau rugbystique.

L'envie de produire du jeu est évidente de part et d'autre et les deux packs se livrent un rude combat où personne ne triche et où l'on se respecte. Le botteur belvésois Bayssey ouvre le score dès la 3^e minute, mais les deux équipes mettent une telle ardeur à défendre leur ligne que la marque n'évoluera pas durant plus d'une demi-heure. Il faut attendre la 35^e minute pour que le pack rouge et noir mette son adversaire à la peine et inscrive en puissance le premier essai de la partie. Joutet ajoute la transformation. Les Cénacois prennent l'avantage puis tout va très vite dans les dix minutes qui suivent. Joutet passe une pénalité et transforme la magnifique essai de Florian Guinot, entré à la place



Photo : P. Pautiers

de Delpech parti se faire recoudre le cuir chevelu. La pause agrumes est sifflée sur le score de 17 à 6.

La seconde période voit de nouveau les partenaires de Fongaufier mettre la main sur l'ovale et, malgré toutes les tentatives

des Sangliers pour revenir à la marque, la victoire semble bel et bien avoir choisi son camp. En fin de match, Champelovier enfonce

le clou en inscrivant un essai typique de demi de mêlée en partant au ras. C'est finalement sur le score de 25 à 9 que le référé renvoie les deux formations aux vestiaires.

Les nombreux spectateurs ont eu le privilège d'assister à un vrai derby joué dans un bon esprit et qui a eu le mérite de tenir toutes ses promesses.

En lever de rideau, **la réserve** a également mis son adversaire à la raison.

Après une première mi-temps en demi-teinte, vingt minutes de feu font basculer cette rencontre avec trois essais de Gréco, Miquel et Guillemet ainsi que deux pénalités de Fornaziero pour un score final de 23 à 21.

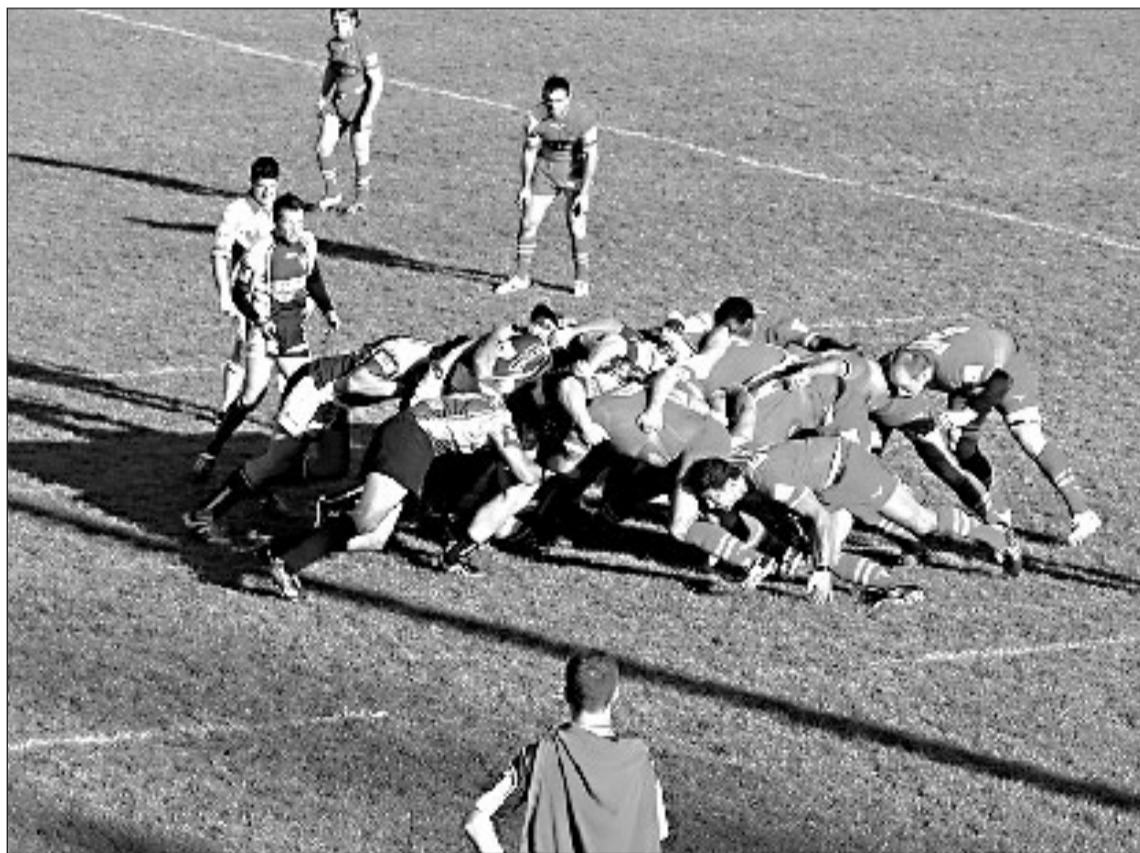
Ces deux belles victoires s'ajoutent à celle obtenue par les cadets samedi après-midi face à Nontron.

Embouteillage. Les dirigeants du club s'excusent du désagrément qu'a pu causer l'énorme affluence aux abords du stade en ce dimanche après-midi, mais cette saison encore les résultats sont là et les adversaires de plus en plus prestigieux.

Agenda. Dimanche 11 novembre, les Cénacois iront fouler la pelouse du stade Gaston-Simonnet à Bergerac pour affronter les Lot-et-Garonnais de Castillonnes en quart de finale du Challenge de l'Espoir.

Gourdon / Fumel

Victoire acquise dans la douleur



Rude combat devant, Mercier et Régis sont sur la défensive

Championnat de France fédérale 2, quatrième journée. Gourdon : 12 - Fumel : 7. Au stade Louis-Delpech à Gourdon. Mi-temps 6 à 7. Arbitre Christophe Desbets du comité Midi-Pyrénées.

Pour Gourdon, quatre pénalités de Chassagnac (16°, 37°, 49° et 75°).

Pour Fumel, un essai de Cruzol (5°) et une transformation d'Estrada (5°).

Pour les deux équipes en présence, les enjeux étaient diamétralement opposés. Pour Fumel il s'agissait de réagir afin de stopper l'hémorragie de la défaite – trois matches, trois défaites – et pour Gourdon, vaincu et leader de la poule, il convenait, devant son public, de glaner la quatrième victoire en quatre rencontres. Mission accomplie pour les équipiers de Thierry Dejean, mais que la victoire est belle même acquise dans la douleur !

Souvent en difficulté dans le combat devant et dans l'alignement, bousculés par d'enthousiastes Fumélois, cueillis à froid dès la cinquième minute par un essai précoce de Laurent Cluzol, les Gourdonnais ont su néanmoins réagir au terme d'une seconde période prenante. La botte salvatrice de Robert Chassagnac permettra aux rouge et blanc de glaner cette quatrième victoire consécutive. Le XV bourien s'est fait peur mais la solidarité en dé-

fense permit aux protégés de Nicolas Godignon et de Yann Cierniewski de rester maîtres sur leur herbe. Même si dans le défi physique, notamment devant, les Bouriens semblaient parfois gâzés, l'envie et la solidarité du groupe ont permis de tenir le score jusqu'à l'ultime seconde du match.

Même si l'alignement a connu des moments difficiles, même si les avants ont été maintes fois chahutés, les Lotois ont remis sans cesse du cœur à l'ouvrage dans la contestation de la balle, poussant à quatre reprises les lignes lot-et-garonnaises à la faute, Chassagnac se chargeant de faire payer l'addition.

Dans cette course-poursuite où les avants fumélois ont donné des frayeurs aux supporters gourdonnais, c'est finalement le pied de Chassagnac qui a eu le dernier mot dans un match à rebondissements où les défenses ont joué un rôle prépondérant.

Même si Fumel était meilleur dans les phases statiques, Gourdon a su réagir et faire parler la poudre chaque fois que l'occasion se présentait.

Certaines actions du XV bourien auraient mérité un aboutissement plus heureux. Peu importe, Gourdon a remporté la victoire qu'il fallait, confirmant du même coup son fauteuil de leader de la poule et plongeant Fumel dans le doute et les profondeurs du classement.

Reste maintenant à éliminer les séquelles physiques de ce rude combat pour préparer au mieux le déplacement au Bugue, une vieille connaissance, le dimanche 18 novembre.

Sarlat tir Périgord Noir

*Journée des sponsors
Un succès incontestable !*

Dimanche 4 novembre, le Sarlat tir Périgord Noir organisait la journée des sponsors au stand Franck Dumoulin. Une cinquantaine de chefs d'entreprise de Sarlat mais aussi de Périgueux, Bergerac et Montignac se sont déplacés pour participer à cette manifestation qui leur était spécialement dédiée.

Dès 10 h, ils s'essayaient au tir à la carabine et au pistolet, armes acquises grâce à leur aide et qui, en temps normal, permettent de faire fonctionner l'école de tir composée maintenant de vingt élèves répartis en deux séances.

Surpris par la maniabilité des armes de compétition dont dispose le club, les invités ont participé au challenge des sponsors qui a été remporté par Sandy Philippe, en carabine, et l'entreprise Estardier, en pistolet. Félicitations ! Certains ont même confié vouloir revenir pour une autre séance, ce pourquoi le club les accueillera avec grand plaisir.

Autour d'une bonne table dressée par les membres du STPN, qui savent si bien le faire, tous se sont retrouvés en fin de matinée, et ce en compagnie de Jean-Jacques de Peretti qui a fait l'honneur de sa présence. Ce dernier a profité de cette visite pour réitérer l'intérêt qu'il portait à l'action du club en faveur des jeunes, mais aussi des moins jeunes et réaffirmer sa volonté de trouver une solution pour la création d'un stand 25-50 mètres.

Un grand succès donc pour cette journée qui deviendra très certainement un rendez-vous incontournable du monde des entreprises et du tir sportif.

GOURDON

Loto

Parmi les premiers de la saison, le Lions club organise son grand quine annuel le samedi 10 novembre à 20 h 30, dans la salle des Pargueminiers. Ouverture des portes à 20 h. Pour le plus grand plaisir des passionnés, un effort particulier a été fait sur le prix des cartons : 3 € le carton, 7 € les quatre, 10 € les six, 15 € les dix.

La dotation, complètement renouvelée, est des plus exceptionnelles : écran plat, GPS, home cinéma, appareil photo numérique, robot multifonction, machine à pain, demi-agneaux, canards gras, jambons, etc.

Parties spécialement réservées aux enfants. A gagner : jeux vidéo, MP4, radio lecteur CD-MP3.

Rappelons simplement que le Lions club consacre l'intégralité des bénéfices de ses manifestations à ses actions sociales et humanitaires. Ainsi, le produit de ce loto ira au profit de l'enfance défavorisée et aux malvoyants.

Mémento gourdonnais

Dimanche 11 novembre

Médecin de garde

Docteur CIZERON

Tél. 05 65 37 95 46

EDF Service Tél. 05 65 41 30 59

Mairie Tél. 05 65 27 01 10

Sous-préfecture Tél. 05 65 41 00 08

Hôpital Tél. 05 65 27 65 27

Gendarmerie Tél. 05 65 41 00 17

SNCF Tél. 05 65 41 02 19

PAYRIGNAC

Loto

Le Club des aînés ruraux les Gais Lurons organise un quine le vendredi 9 novembre à 20 h 30 à la salle des fêtes. Nombreux lots de valeur, dont cuisse de génisse (11^e carton plein), agneau, jambon sec et frais, canards gras avec et sans foie, four à micro-ondes, aspirateur, journée au Pas de la Case pour deux personnes, parure de lit fait main, cartons de bouteilles de Vin de Domme, etc.

5 € les trois cartons, 8 € les six ou la plaque de six, 12 € les dix ou la plaque de dix, 15 € les douze ou les deux plaques de six.

Bourriche dotée de douze lots de valeur.

2 € le billet, 5 € les trois, 10 € les dix.

L'ESSOR SARLADAIS

Hebdomadaire d'information

siège social :

29, avenue Thiers - 24200 SARLAT

C.P.P. n° 1008 C 83767

Propriétaire :

Madame Marie-Louise ARMAGNAC

Directeur de la publication :

M. Michel DELPECH

Rédactrice en chef : Josette DELPECH

Edité par :

IMPRIMERIE DU SARLADAIS
29, avenue Thiers - Sarlat



Imprimé par
ROTO GARONNE
47310 ESTILLAC

Tirage :
9 100 exemplaires
Dépôt légal
à parution

La direction se réserve le droit de refuser toute insertion sans avoir à justifier sa décision.

Cadouin

LE BUISSON DE-CADOUIN

Cinéma Lux

Sicko (VO) — Jeudi 8 novembre à 21 h, samedi 10 à 18 h 30.

Les Rois de la glisse — Vendredi 9 à 18 h, dimanche 11 à 17 h 15, mardi 13 à 21 h.

Le Cœur des hommes 2 — Vendredi 9 à 21 h, samedi 10 à 21 h 30, dimanche 11 à 14 h 30, lundi 12 à 20 h 30.

L'Ennemi intime — Mercredi 14, vendredi 16 et mardi 20 à 21 h, dimanche 18 à 17 h 15.

Ceux qui restent — Jeudi 15 à 21 h, samedi 17 à 19 h.

Michael Clayton — Vendredi 16 à 18 h, samedi 17 à 21 h 30, dimanche 18 à 14 h 30, lundi 19 à 20 h 30.

Les Deux Mondes — Sortie nationale mercredi 21 à 15 h et 21 h, vendredi 23 et mardi 27 à 21 h, samedi 24 à 18 h 30 et 21 h 30, dimanche 25 à 14 h 30, lundi 26 à 20 h 30.

Joyeuses funérailles (VO) — Jeudi 22 à 21 h, vendredi 23 à 18 h, dimanche 25 à 17 h 30.

Il était une fois — Sortie nationale mercredi 28 à 21 h, vendredi 30 et mardi 4 décembre à 21 h, samedi 1^{er} décembre à 18 h 30 et 21 h 30, dimanche 2 à 14 h 30.

Le Corbeau et le drôle de moineau — Mercredi 28 novembre à 15 h, vendredi 30 à 18 h 30.

This is England (VO) — Jeudi 29 à 21 h, dimanche 2 décembre à 17 h 30, lundi 3 à 20 h 30.

Vie locale mode d'emploi

Deux journées d'information et d'échanges sur l'organisation des collectivités locales seront organisées par le Cias de la communauté de communes de Cadouin et le service d'action sociale de la Mutualité Sociale Agricole, les jeudi 15 et mercredi 21 novembre à partir de 9 h 30 dans la salle de réunion de la communauté de communes, près de la mairie.

La première sera consacrée à l'organisation du territoire : définition de la notion de territoire, par M. Chaussade ; présentation des différents échelons de l'organisation territoriale, de la commune à l'Union européenne, par Mme Gauthier-Delmas, conseillère en développement au conseil général.

Enfin, M. Rey, directeur de l'Union des maires, fera découvrir le fonctionnement de la dernière des collectivités : la communauté de communes.

La seconde journée concernera l'organisation locale et les différents services et moyens permettant à chacun de développer ses projets au service de la collectivité. Ils seront illustrés par des témoignages d'associations locales et d'élus.

Une large place sera faite à l'échange entre les participants tout au long de ces deux journées gratuites et ouvertes à tous. Il est préférable de s'inscrire auprès du Cias, tél. 05 53 31 28 52, car les repas sont pris en commun (10 €).

Le Bugue

Vélo-club buguois

Le club tiendra son assemblée générale le vendredi 9 novembre dans la salle du tennis, près du stade.

Ordre du jour : bilans sportif et financier de la saison passée, modifications du bureau, informations sur le loto prévu le 23 novembre, questions diverses.

A l'issue de la réunion le pot de l'amitié sera servi, suivi d'un casse-croûte.

Pour une meilleure organisation du buffet, merci de prévenir de la présence des personnes accompagnatrices en téléphonant au 05 53 04 89 48.

FLEURAC

Belote

Le Comité des fêtes organise un concours le samedi 10 novembre à 20 h 30 à la salle municipale.

Nombreux lots, dont deux dinde, deux bouteilles d'apéritif anisé, deux canards gras + deux bouteilles de vin vieux, deux canards gras, deux bouteilles de champagne, etc.

Un lot pour chaque participant.

Supertombola.

Buvette. Crêpes. Tourin.

SAINT-AVIT DE-VIALARD

" Le Rêve de Phill "

En attendant le 5^e Festival jeune public et Famille Brikabrak qui se déroulera du 31 mai au 14 juin autour de Dordogne et Vézère, dimanche 18 novembre à 17 h à la salle des fêtes, venez découvrir le spectacle " le Rêve de Phill ", donné par La Soupière à Coulisse, à l'initiative de Point-Org. Une fantaisie poétique musico-jonglée pour un personnage, des pots et des balles...

Un spectacle tout public mis en pots par Jean-Luc Algourdin

Chocolat, crêpes, vin chaud, tourin et tartines à l'issue du spectacle.

Entrée : 5 €. Gratuité pour les moins de 5 ans.

Renseignements en téléphonant au 05 53 54 38 57.

Monpazier

Loto

La chorale organise un quine le dimanche 11 novembre à 14 h 30 au foyer rural.

Nombreux lots, dont sèche-linge, séjour au Cap-Ferret, machine à pain, jambons, etc.

Crêpes. Buvette.

Belvès

SAINT-GERMAIN-DE-BELVÈS

Beau temps pour les chineurs...



(Photo B. Malhache)

Cette fois-ci le soleil était de la partie et a fait oublier la journée du mois de mai où une pluie persistante et abondante avait entravé le succès du précédent vide-greniers. Les exposants venus nombreux disposaient de beaucoup de place pour déballer.

Dès 8 h, et ce tout au long de la journée, le public aussi était au rendez-vous.

Chacun a pu repartir avec l'objet qui lui manquait ou pour lequel il a eu un coup de cœur.

Terrasson

SERVICE RELIGIEUX

Une messe sera célébrée le samedi 17 novembre à 18 h en l'église de Coly, à la mémoire de

Jean-François BEAULIMON

Superloto

La section locale de la Fédération nationale des accidentés du travail et handicapés organise un grand quine le dimanche 18 novembre à 14 h 30 à la salle des fêtes.

Les onzes quines seront dotés de nombreux lots, dont une banquette Clic-Clac et une chauffeuse.

1,50 € le carton, 8 € les six, 15 € les douze.

Supertombola.

Partie pour les enfants.

LE LARDIN SAINT-LAZARE

FNATH

La Fédération nationale des accidentés du travail et handicapés tiendra une permanence juridique le mardi 13 novembre de 14 h à 16 h à la salle socioculturelle, en présence du responsable du service juridique de la Dordogne.

Les personnes ayant eu un accident du travail ou une maladie, ou désirant tout autre renseignement concernant les accidents de la vie, peuvent se présenter munies de tous les documents concernant leur affaire.

Monique Puygauthier, présidente de la section, transportera les personnes de la commune ou des communes voisines qui ne peuvent pas se déplacer.

Villefranche

Dépistage du cancer du sein

Le comité féminin Dordogne pour le dépistage des cancers tiendra un stand d'information sur le marché le dimanche 11 novembre.

LES SPORTS

Castelsarrasin : 37 / Sarlat : 18

Nouvelle défaite du CASPN



Les seniors du CASPN

Pour Sarlat, deux essais de Genesson (55^e) et Faure (65^e), une transformation et deux pénalités de Durand.

Pour Castelsarrasin, trois essais de Déréal (8^e), Philipa (65^e) et Mercier (78^e), deux transformations, cinq pénalités (20^e, 35^e, 37^e, 40^e et 50^e) et un drop de Barthélemy.

Comme le reflète le score à la pause, 19 à 6, les locaux ont pris le match en main dès le début de la partie face à des Sarladais handicapés par plusieurs absences mais qui sont néanmoins présents par leur vaillance, comme toujours.

Un premier essai encaissé, un drop à la 5^e minute et quatre pénalités, cela fait beaucoup pour les premières quarante minutes face aux pénalités de Durand.

Mais c'est sans compter sur la réaction de Sarlat qui, exploitant une baisse de régime de Castelsarrasin, concrétise sa domination par un premier essai de Genesson à la 55^e minute et un second de Faure à la 65^e minute. A l'heure de jeu, le score est de 22 à 18.

Tout semble possible, mais les locaux, piqués au vif, reprennent la direction des opérations et

marquent deux nouveaux essais qui portent la marque à 37 à 18 à l'issue d'un match correct et de grande qualité.

Ecole de rugby. La semaine dernière **les moins de 15 ans** ont gagné facilement contre leurs homologues du Bugue 47 à 7.

Vendredi 9 novembre, entraînement à Madrazès pour les moins de 15 ans.

Samedi 10, entraînement à Madrazès pour les moins de 7, 9, 11 et 13 ans.

Agenda. Samedi 10 novembre, entraînement au stade de

Rugby-club cantonal salignacois

Salignac : 17 - Négrondes : 14. Du jeu, du suspense, de l'engagement, voilà ce qu'a vu le nombreux public dimanche 4 novembre à Borreze.

Les Salignacois, après un excellent match à domicile face à Cancon, voulaient montrer leur progrès à leurs supporters.

Pourtant, le début de la rencontre est à l'avantage des visiteurs qui marquent un essai à la 12^e minute. Les bleu et jaune réagissent en occupant le camp adverse et, suite à une belle percée de Julien, Kévin marque en coin à la 30^e minute, 7 à 5. La partie est plaisante, les Salignacois attaquent en permanence et, sur une pénalité vite jouée par Pierre, Julien aplatit en coin à la 35^e minute. Score à la pause 10 à 5.

Le second acte est du même calibre, Salignac domine, joue bien. Suite à plusieurs passes après contact, Denis inscrit un

magnifique essai transformé par Kévin, 17 à 7. Il reste vingt minutes à jouer, les visiteurs se réveillent et dominent grâce à leurs avants. A la 70^e minute, un essai de Négrondes ramène la marque à 17 à 14. Les visiteurs prennent plusieurs pénaltouches au lieu de tenter les trois points, mais les jaune et bleu s'accrochent, font bloc et ne cèdent pas un pouce de terrain. Au coup de sifflet final, le RCCS peut savourer une victoire méritée qui fait du bien à tout le groupe.

Mention spéciale aux Salignacois pour leur détermination et leur courage !

Equipe composée de Besse, Chateigner, Lemarie, D. Pestourie, Vergnolle, E. Omarini, Bodet, Rouquie, Chanquoi, Fontaine, Rathier, Jaladi, Preux, Lacombe, Couderc, Fraysse, R. Pestourie, Bauge, Lonzière, Ségala, Bonnet et Lemaire.

Agenda. Dimanche 18 novembre, le RCCS se déplacera à Montpon-Ménéstérol.

Madrazès de 14 h à 16 h pour l'école de rugby.

En championnat, les cadets se rendront à Vergt. Départ du car à 13 h 15, match à 15 h 30.

Les Balandrade et les Reichel accueilleront Malemort à la Plaine des jeux de La Canéda. Matches respectivement à 15 h et 16 h 30.

Dimanche 11, tournoi du Marcassin à Souillac pour l'école de rugby. Départ du car à 8 h au stade de Madrazès.

Les seniors seront au repos. Dimanche 18, ils recevront Guéret.

Rugby-club daglanais Vallée du Céou

Berezina

Après le voyage victorieux à Saint-Romain-Le Noble et les deux défaites à domicile, on pouvait penser que le XV daglanais s'exprimait mieux sur terrain adverse. Démonstration est faite qu'il n'en est rien. En effet, les blanc et rouge rentrent de Virazeil la valise bien garnie. Ils ont encaissé la bagatelle de huit essais. Soixante-deux points concédés au total. Le plus ennuyeux c'est qu'ils sont revenus fanny.

A la pause, le tableau d'affichage indique déjà 27 à 0. En seconde période, bien que réduits à quatorze suite à un carton rouge dès la reprise, les Lot-et-Garonnais continuent leur cavalier seul. Daglan n'est jamais entré dans le match. Le score parle de lui-même et se passe volontiers de commentaires.

Suite à une telle déroute il ne s'agit surtout pas de jeter l'éponge et de se laisser entraîner dans une spirale de défaites. La réaction doit être immédiate. Entraîneurs et joueurs sont conscients du défi à relever et vont tout mettre en œuvre pour redresser la barre. Cette lourde défaite est peut-être un mal nécessaire. Les entraînements, bien sûr, devront être suivis avec plus d'assiduité et de sérieux.

Prompt rétablissement aux deux blessés du jour.

Agenda. Dimanche 11 novembre, pas de rencontre, mais dimanche 18 on pourra juger du redressement avec la venue de l'entente lot-et-garonnaise Le Caoulet/Foulayronnes.

Saint-Cyprien athletic club

Deuxième sortie gagnante

Equipe première. Miramont-de-Guyenne : 6 - SCAC : 13.

Pour Miramont-de-Guyenne, deux pénalités de Picard (8^e et 45^e).

Pour Saint-Cyprien, un essai de Le Hénaff (14^e), un collectif (78^e) et une pénalité de Beaufort (32^e).

Joué en nocturne dans le magnifique stade de Miramont-de-Guyenne, ce match était très important pour les Cypriotes dans l'optique du classement. Les entraîneurs Christophe Le Hénaff et Alain Bargoza avaient sensibilisé le groupe en ce sens. Ces derniers furent entendus et la victoire en terre lot-et-garonnaise fut amplement méritée malgré quelques imperfections au niveau du jeu et surtout un manque de réussite du botteur.

Pour en revenir au déroulement de la rencontre, il faut noter la bonne entame de match des locaux qui envahissent le camp cypriote et sont récompensés par une pénalité dès la 8^e minute, 3 à 0. Réaction immédiate des

sang et or qui, avec un pack emmené par un Christophe Le Hénaff très percutant en cette soirée, dominant et mettent au supplice les avants locaux. Après plusieurs temps de jeu, l'entraîneur cypriote s'échappe sur quinze mètres et marque le premier essai à la 14^e minute, 3 à 5. Les locaux prennent un coup au moral et le SCAC continue sa domination autour de son paquet d'avants, soit avec des ballons portés, soit avec des départs d'une belle troisième ligne : Bourgès, Avezou et Friconnet. Malgré cette mainmise sur le match, le score n'évolue que par la botte de Thomas Beaufort à la 32^e minute, 3 à 8. La pause est sifflée sur ce score par l'excellent arbitre agnais, M. Duffour.

A la reprise, même scénario, le SCAC balbutie son rugby, les locaux pénètrent dans le camp cypriote et réduisent le score sur pénalité, 6 à 8 à la 45^e minute. Dès lors, reprise en main du match par le pack cypriote appuyé par la paire de demis, Stadelmann/Beaufort, qui fait

avancer les sang et or. Malheureusement il y a toujours un grain de sable pour faire avorter de superbes enchaînements devant ou des combinaisons des lignes arrière. Il faut attendre la 78^e minute pour que le pack visiteur, sur un maul pénétrant de quinze mètres, s'écroule derrière la ligne locale pour un essai collectif. 6 à 13, la messe est dite. Les Lot-et-Garonnais jettent leurs toute dernières forces dans la bataille, mais la défense des Périgourdins ne craque pas et c'est avec beaucoup de sang-froid et une certaine maturité que le groupe cypriote remporte sa deuxième victoire à l'extérieur et se positionne toujours à portée de fusil des leaders.

L'équipe a gagné en lucidité et, ne s'affolant jamais, parvient à remporter des matches qui la saison dernière lui échappaient.

Il faudra, à l'avenir, être beaucoup plus performant dans la concrétisation près des lignes ou aux tirs au pied afin de tuer les rencontres beaucoup plus tôt.

AS Proissans Sainte-Nathalène

Place au championnat

Dimanche 28 octobre, l'équipe A recevait son homologue d'Excideuil dans le cadre du championnat.

La rencontre débute sous un soleil ardent. Les deux groupes jouent très bien et se contrent jusqu'à ce que l'excellent arbitre, Paul Burke, les renvoie aux vestiaires sur un score vierge.

La seconde mi-temps se déroule aussi bien que la première entre deux formations qui, par leur bonne tenue sur le terrain, régaler les spectateurs. Tout se passe bien jusqu'à ce que l'arbitre siffle pour les visiteurs un coup franc qui, détourné par le mur, leur permet d'ouvrir la marque. Loin de se décourager, l'AS Proissans/Sainte-Nathalène continue à produire du beau jeu et Grégory Descamp, d'un superbe but, offre l'égalisation aux siens. Les deux équipes se quittent sur le score équitable de 1 but partout.

L'équipe B se rendait à Saint-Martial-de-Nabirat. Très dépouillée compte tenu des nombreux blessés, elle dispute courageusement son match mais ne peut rivaliser contre une formation bien rodée.

Le lourd score de 6 buts à 1 ne doit pas les décourager, il y aura des jours meilleurs. But du président Eric Barrière.

Rencontre jouée dans un bon esprit, bien aidé en cela par Francis Brugues.

Union sportive Campagnac/Daglan Saint-Laurent foot

Quel feu d'artifice !

Pour ce deuxième tour de la Coupe Intersport, l'équipe première recevait la réserve de Meyrals qui opère deux divisions en dessous.

Peu de choses à dire sur ce match qui se déroule dans le meilleur esprit et qui voit une écrasante domination de Campagnac face à une formation visiteuse très inférieure mais qui ne baisse jamais les bras malgré une explosion de buts locaux. Résultat 15 à 0.

Les buteurs du jour sont David Bouteil (6), Mathieu Cabane (3), Adrien Dubois (2), Julien Brouqui, Lionel Figeac, Pascal Fourrier et Mickaël Pietrogiovanna.

Agenda. Samedi 10 novembre, plateau à 14 h à Mazeyrolles pour les débutants.

En Coupe de Dordogne, les poussins joueront à 14 h 30 à Daglan.

En brassage de district, les moins de 15 ans iront affronter Cendrieux dans son fief à 15 h 30.

Dimanche 11, le championnat reprendra ses droits. Pour cette sixième journée, les hommes de Vincent feront le difficile déplacement à Lamonzie-Saint-Martin pour rencontrer Le Monteil, actuellement premier au classement et invaincu. Quant à la réserve, elle recevra son homologue de l'Entente Saint-Crépin/Salignac/Borrèze 3 à Saint-Laurent-La Vallée. Coup d'envoi des deux rencontres à 15 h 30.

Judo sarladais

Jour J pour le judo

Samedi 10 novembre, ils seront présents au dojo du complexe sportif de La Canéda pour fêter l'événement que sont les cinquante années d'existence du judo à Sarlat.

Ils, ce sont tous ceux qui ont apporté leur pierre à la construction du club qui est aujourd'hui le premier du département par son nombre de licenciés.

Ils : c'est M. Péjout, qui est à l'origine du judo à Sarlat ; M. Magne, ceinture noire 3^e dan, pre-

mier professeur du club ; MM. Ginestet, Delol et Larrey, les premiers licenciés mais aussi les premières ceintures noires ; M. Paries, ceinture noire 7^e dan, élève de maître Michigami ; M. Lalande, président de la Fédération de taichindo, aujourd'hui l'un des plus hauts gradés de cette discipline et qui a commencé le judo à Sarlat ; J. Signat, ceinture noire 5^e dan, à l'origine de ce qui reste l'un des plus grands événements, le stage préolympique de 1974 à Sarlat avec toutes les équipes de France et une équipe du Japon ; G. Géry, première ceinture noire du département ; MM. Gayoso et Composieux, anciens professeurs du club et hauts gradés ; D. Fillau, 6^e dan, actuel responsable technique départemental ; C. Dubos, 6^e dan, actuel président de la ligue d'Aquitaine ; V. Meffre, vice-championne de France, et G. Blanchard, 4^e dans la même compétition ; C. Sestaret, ceinture noire 3^e dan, professeur et responsable technique du club pendant une dizaine d'années ; P. Besse, ceinture noire 5^e dan, responsable technique du club pendant vingt ans ; R. Loupy et M. Delbos, toujours professeurs au club de Sarlat ; mais aussi J. Leberre, 8^e dan, ancien champion de France et d'Europe, entraîneur national et expert mondial ; D. Danieli, 7^e dan, dix ans international, champion de France et d'Europe, expert national.

Le club aura une pensée pour tous ceux qui ne pourront pas se déplacer mais qui ont également participé à cette grande épopée : Marlat, Pecon, Chaume, Bianchino, Ray et Déglise, 7^e dan, ancien cadre technique d'interrégions.

Une pensée aussi pour tous ceux qui ont participé mais que l'on n'a pas réussi à retrouver ou qui n'ont pas osé se manifester par modestie.

Ils seront les bienvenus samedi à 20 h pour cette cérémonie conviviale.

Périgord Noir Sarlat basket

Agenda

Samedi 10 novembre, les **poussins 1** se déplaceront à Issac. Départ à 12 h 30, match à 14 h 30.

Les benjamins recevront Bergerac. Rendez-vous à 14 h, match à 15 h.

Les minimes se rendront à Razac-sur-l'Isle. Départ à 13 h, match à 15 h.

Les cadets joueront à Marsac. Départ à 13 h, match à 15 h.

Les seniors garçons iront à Bassillac. Départ à 18 h, match à 20 h 30.

Dimanche 11, les **seniors filles** accueilleront Neuvic-sur-l'Isle. Rendez-vous à 14 h pour un match à enjeu à 15 h.

A noter. Le Périgord Noir Sarlat basket recherche toujours, pour ses équipes de jeunes, des filles et des garçons nés entre 1990 et 1997.

Et également d'éventuels joueurs seniors filles et garçons, nés avant 1989, ainsi que des techniciens ou éducateurs bénévoles, les parents accompagnateurs sont également les bienvenus.

Tennis de table sarladais

Résultats

Equipe 1. Ce que l'on présageait la semaine passée s'est avéré, une défaite somme toute logique face au deuxième de la poule sur le score éloquent de 20 à 0. Pas de quoi se formaliser donc, la différence de niveau justifiant le résultat.

Groupe constitué, pour la circonstance, de David Wauters, Benoît Lesur, Pascal Delafoy, Francis Brochard, Kévin Loyer et Baptiste Pouvreau.

Il leur faut juste se reconcentrer pour être en forme lors de la venue de Saint-Loubès.

L'équipe 2 recevait l'ASTT de Terrasson. Gagné sans trop de difficulté 14 à 4, ce match conforte la place de leader de cette formation, dirigée par Pascal Michel dont l'enthousiasme fait plaisir à voir, secondé pour la circonstance par Pascal Wauters. Le groupe était complété du toujours vert Claude Drouet et de François Jourdan qui, pour l'occasion, avait délaissé les pistes de danse.

L'équipe 3, fidèle à elle-même, s'en est allée à Bergerac subir sa troisième défaite, 12 à 6. Par humanisme nous tairons le nom de ceux qui constituaient ce groupe.

Agenda. Samedi 10 novembre, l'équipe 1 recevra Saint-Loubès à 16 h à Madrazès, la 2 se déplacera à PTT Bergerac à 20 h ; à la même heure à Madrazès la 3 accueillera Saint-Médard-de-Mussidan.

A noter. Si le tennis de table vous tente, venez rendre visite au club les lundi, mercredi à partir de 18 h ou le jeudi dès 17 h 30, une équipe conviviale vous recevra. Renseignements auprès de Georgie Géry, téléphone : 06 80 06 20 44, ou de Pascal Wauters au 06 84 95 27 37.

Vélo-club buguois

Résultats des cyclo-cross Ufolep et FFC

Belles performances de Daniel Pasquet, en vétérans A : 1^{er} à Lagorce le 28 octobre en Ufolep ; 1^{er} à Longueville en Lot-et-Garonne le 1^{er} novembre en Ufolep ; 4^e à Château-L'Évêque au Challenge aquitain le 4 novembre en Ufolep ; 9^e avec les élites FFC à Chalus, en Haute-Vienne, en FFC.

Jean-Luc Pasquet a pris une belle deuxième place en seniors B à Château-L'Évêque en Challenge aquitain Ufolep le 4 novembre.

Les jeunes recrues se sont aussi distinguées. Nicolas Vétois, en cadets, a fini premier à Longueville le 1^{er} novembre ; 2^e à Saint-Marcory le 21 octobre et à Lagorce le 28 ; 3^e à Château-L'Évêque en Challenge aquitain le 4 novembre malgré une crevaillon.

Kévin Ricerne, en benjamins, a également décroché deux belles victoires à Lagorce et à Château-L'Évêque.

L'école de cyclisme du Vélo-club buguois, avec plusieurs nouveaux arrivants, poursuit son rôle de formation tous les samedis en vue de la saison 2008.

Pour toute information, tél. 05 53 04 89 48 ou 05 53 61 11 65.

Club de randonnées Dordogne-Lot

Sortie du 11 novembre

Les coteaux calcaires d'Orliquet. Michel Grenaille, tél. 05 53 59 05 75, propose une randonnée vallonnée de 16,5 km, 5 heures environ.

Belle balade sur les coteaux avec de nombreux points de vue et hameaux typiques du causse.

Prévoir un pique-nique.

Rendez-vous à 9 h 30 place du Marché-aux-Noix à Sarlat ou à 10 h 15 au parking du Vivier, sur la D 703, à Limejols.

Périgord Noir athlétisme

Cross de la Bouriane

Dimanche 4 novembre, le Périgord Noir athlétisme était sur les terres de son voisin gourdonnaise.

Ce cross annuel rassemble la ligue Midi-Pyrénées et c'est en invité que le club s'y est rendu.

Cette compétition de début de saison permet de faire certains réglages quant à la préparation personnelle de chaque athlète, petit ou grand.

L'école d'athlétisme, entourée de ses éducateurs, avait fait le déplacement et déjà de nombreux résultats sont apparus.

Catégorie éveil athlétique filles : 9^e, Marine Péréa ; 13^e, Vinciane Deltheil-Valade ; 25^e, Amandine Bouriane-Pouget ; 33^e, Chloé Boyer ; 4^e, Enora Renault. Elles terminent 4^{es} par équipe.

Eveil athlétique garçons : 19^e, Pierre Vivensang ; 20^e, Clément Brugière ; 21^e, Timo Delbos ; 23^e, Victor Barbetti. Ils se classent 3^{es} par équipe.

Poussines : 8^e, Mathilde Delbos ; 9^e, Camille Bertrand ; 27^e, Charlotte Bouriane-Pouget ; 34^e, Héloïse Lasserre.

Poussins : 4^e, Rémi Jardel ; 6^e, Cédric Magnac ; 12^e, Théo Guérard.

Benjamins : 4^e, Antoine Delbos ; 10^e, Axel Séprit.

Minimes filles : 15^e, Coraline Boulard ; 19^e, Mélanie Bouy-Renaudie.

Seniors hommes : 8^e, Eric Magnac ; 10^e, Fabrice Lemièrre ; 14^e, Cédric Bourden ; 16^e, David Ramon.

Vétérans hommes : 14^e, Gilles Delbos ; 25^e, Jacques Pouvreau ; 40^e, Alain Couderc.

Enfin, on va finir par ne plus la nommer, en vétérans femmes : 1^e, Marie-Christine Brusquand.

Marathon de Toulouse. Dimanche 28 octobre, Anne Astie, nouvellement licenciée, a pris part à cette compétition. Satisfaite de sa prestation, elle termine en 3 h 50 min et se place à la 1 204^e place sur 2 665.

Semi-marathon de Saint-Pol-de-Léon/Morlaix. La course à pied ne s'arrête pas aux frontières du département et s'exporte très bien vers d'autres régions.

La preuve, dimanche 28 octobre, Alexandra Talbourdet, licenciée au PNA depuis deux ans, a couru cette épreuve en 1 h 58 min et s'est classée 90^e au scratch féminin.



“ Vivre le meilleur de ma région ” ...



MAISONS COPRECO
Créateur d'espaces à vivre

17-19, place Francheville
BP 3065 - 24003
PÉRIGUEUX CEDEX
05 53 06 64 70

4, place du 14-Juillet
24200 **SARLAT**
05 53 31 03 81

41, rue Neuve-d'Argenson
24100 **BERGERAC**
05 53 58 57 86

Molière au carré

Théâtre jeune public



Lundi 26 novembre à 14 h et mardi 27 à 10 h et à 14 h, deux pièces de Molière seront jouées à la salle Paul-Eluard.

Dans “ le Médecin volant ” (1645) et “ le Mariage forcé ” (1664), Sganarelle présente deux visages différents.

“ Le Sganarelle printanier du “ Médecin volant ”, trapéziste virtuose des farces, est le moteur même du mouvement (volant), y compris dans la menace incessante d'être démasqué. Le Sganarelle sombrement automnal du “ Mariage forcé ” est, lui, plongé dans un monde d'illusions perdues et d'apparences volatiles et fugaces, toutes plus vides les unes que les autres et prises

dans une agitation frénétique et obsessionnelle tragi-comique...

“ Dans la fausse transparence du dispositif scénique, sans aucune mise à distance, au plus près du regard et de l'oreille, de l'autre, des autres, du spectateur, du public, du monde, le piège du théâtre se referme sur nos deux Sganarelle ”. Jean-Marie Champion.

Coproduction Théâtre Grandeur Nature, Centre culturel de Sarlat et L'Odyssée, scène conventionnée de Périgueux.

Durée : 1 h 10 sans entracte. Tarif scolaire : 6 €.

Réservations en téléphonant au 05 53 31 09 49.

VOTRE TERRAIN À SARLAT

ENTOURÉS
PAR UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS nous nous engageons sur le respect de votre **qualité de vie**.
Un terrain sur le **LOTISSEMENT LA GARRISSADE** permettra à votre projet de construction de maison individuelle de trouver tout naturellement sa place.
Vous prendrez possession d'un **terrain entièrement viabilisé** et raccordé aux différents réseaux (eau, électricité, téléphone, eaux usées), prêt à recevoir votre maison.
Accès immédiat au réseau routier.
Le **LOTISSEMENT LA GARRISSADE** se situe à quelques minutes des commerces et du centre-ville.
Composé de 32 lots dans sa totalité, 8 sont déjà construits depuis quelques années.
Le nouveau programme sera commercialisé en 2 tranches distinctes :

- **1^{re} TRANCHE**
7 lots d'une superficie de 661 à 1 124 m² (*disponibles immédiatement*). Libres à la vente.
- **2^e TRANCHE**
17 lots d'une superficie de 724 à 1 665 m² (*dans la continuation*)



Situé dans le quartier de l'hôpital Jean-Leclaire, le lotissement LA GARRISSADE est idéalement exposé, à proximité d'infrastructures essentielles.
Sarlat ville et commerces à 1 200 m.
Desservi par Sarlat-Bus.

— Déjà construit
— TRANCHE N° 1
— TRANCHE N° 2 non contractuel

- LIBRE CHOIX DU CONSTRUCTEUR

- Le lotisseur se réserve le droit de vendre ou de ne pas vendre certains terrains
- Les prix peuvent être sujet à changement sans préavis

LA QUIÉTUDE D'UN ENVIRONNEMENT VERDOYANT
AUX PORTES DE SARLAT

SARL Francis CLAUZEL
8, rue de la Calprenède
24200 SARLAT-LA CANÉDA
TÉL. 05 53 31 97 62
Email : sarlfrancisclauzel@wanadoo.fr

Tahiti - Marquises. Un certain regard

Film de Bruno Beaufils
Cinéconférence Connaissance du Monde.
Lundi 12 novembre à 14 h 30 et 20 h 45 au cinéma Rex



Enfant rêveur, Bruno Beaufils part très jeune sur les traces d'aventuriers célèbres de l'histoire, rencontrés dans ses lectures.

C'est ainsi qu'adolescent, émerveillé, il découvre le Maroc avec Léon l'Africain. Il parcourt à pied, à vélo, les anciennes pistes caravanières et devient “ racon-

teur de voyages ”, récits qu'il soutient par la suite avec des images.

Il réalise deux films, “ Berbère de l'Atlas ” et “ De l'Atlas au désert ”.

Tout récemment, c'est avec un regard de navigateur qu'il va en Polynésie pour comprendre l'histoire de la plus grande migration d'hommes et de femmes partis sur de simples pirogues depuis le sud-est asiatique jusqu'aux Marquises.

Curieux d'histoire, de contacts, en perpétuel mouvement, Bruno Beaufils se dit toujours raconteur de voyages !

Au sommaire :

Les Marquises : l'histoire d'une grande migration. Hiva-Oa : une vie dans la nature au milieu de l'archéologie. Tahiti : le contraste de la vie contemporaine, l'importance des chants, des danses... Mooréa : le charme de la montagne dans les îles. Huahine : sauvage, discrète. Sur la barrière de corail à Raiatea, une rencontre insolite. L'île de Tahaa. La découverte d'un atoll des Tuamotu : Manihi et sa perle noire. Bora Bora, la vie des habitants... le rêve polynésien.

Rêve de Salons

jusqu'au 1^{er} décembre




3.250 €

Zigzag modulable avec 3 braccioli, assise de microbolles à les 20 millions de points d'aération, tissu technique à haute résistance, dossier réglable, pieds en aluminium. Dimensions : L. 240 x P. 90 x H. 85 cm. Poids : 120 kg. Livraison et montage inclus. Garantie 3 ans. L'achat est réservé aux particuliers.

mon sieur Meuble
Laissez-vous tenter...

Meubles Joël PÉRIÉ

Route de Souillac - **SARLAT** - 05 53 30 36 02

Automobile

Revue de presse

Malgré le changement d'heure, les nuits s'allongent ! Raison de plus pour bouquiner.

AutoRétro a déniché dans le Gers trois exemplaires de Simca 1000 sportives, état concours, afin d'évoquer ce que furent ces Rallyes 1, 2 et 3, a essayé une Corvette de 500 ch, s'est promené en Triumph TR2 en Bretagne, s'est baladé en Facel Vega HK 500 en Bourgogne et a rencontré des jeunes qui roulent... ancien. La 203 Calès n'est pas du tout ringarde malgré ses quarante-trois printemps !

Autopassion s'attaque aussi à de brillantes sportives comme la Renault 5 Alpine groupe 2 qui fit les beaux jours de notre Jeannot (Ragnotti) national ! Hommage à Jean Sunny, le cascadeur récemment disparu. Présentation de la Launat, petit coupé frêle sur base de Dauphine. Revue de détails de la Peugeot 205 GTI 1,9 I qui fait déjà partie des collectors. Rencontre avec Philippe Charbonneau, personnage hors du commun.

Passion 4X4, outre les traditionnels essais de nouveautés et les présentations de matériel et équipements plus ou moins sophistiqués, plus ou moins électronisés, a testé une drôle de 2 CV capable de monter aux arbres ! Le Fardier Lohr fait inévitablement penser à un quad. Le carnet de route nous entraîne ce mois-ci sur les pistes du Niger. Et c'est le fameux pick-up Mitsubi-

DIVERS

ACHÈTE HÔTEL à Sarlat. — Adresser tous les renseignements au journal qui transmettra. n° 556

Personne expérimentée FERAIT SAISIE de mémoires, autobiographies, exposés, CV, etc. Travail soigné et personnalisé, étudie toutes propositions, accepte chèques emploi service. — Téléphone : 05 53 28 19 44 (HR).

NOUVEAU à CARSAC

MARIE-JO COUTURE

Retouches - Confection
Dépôt pressing

Le Bourg
05 53 28 24 41
06 22 67 38 36

Ouvert du mardi au samedi de 9 h à 13 h et de 15 h à 19 h

Personne sérieuse et motivée FERAIT REPASSAGE, courses diverses, etc., accepte chèques emploi service. — Téléphone : 05 53 28 19 44 (HR).

Importante entreprise agroalimentaire du Sarladais

RECRUTE

dans le cadre de son activité saisonnière des **OPÉRATEURS(TRICES)** pour ses services production et logistique

Merci d'adresser votre candidature avec lettre de motivation à **EURALIS Gastronomie** service RH, avenue du Périgord BP 118 - 24203 SARLAT

Entreprise de bâtiment RECRUTE PLAQUISTE. — Téléphone : 05 53 29 44 90.

BENNATI
Antiquités - Objets de décoration

BEYNAC - 05 53 28 17 79
Horaires d'hiver : vendredi 15 h/18 h
Samedi & dimanche : 11 h/12 h et 14 h 30/18 h 30
Du nouveau chaque semaine

DONNE COUPE de BOIS à faire à moitié. — Tél. 06 79 93 47 87.

TRÈS URGENT, RECHERCHE SERVEUR(SE) à temps partiel à Sarlat. — Tél. 05 53 29 56 80 ou 06 88 09 20 27.

shi L 200, passé à la loupe, qui entre dans la rubrique occasions.

Enfin **Rallyes Magazine** et **Echappement** relatent la finale des rallyes de Mende, le proche rallye de Bonaguil, passé national cette année et gagné par les Sarladais Anthony Mora et son fi-

dèle coéquipier Francis Blanchard. L'Abarth Grande Punto affiche de belles prestations, quasiment les mêmes que la Peugeot 205 évoquée plus haut, avec 25 ch de plus et, hélas, 300 kg de surpoids !

Jean Teitgen

ISOLATION ÉCOLOGIQUE en cellulose, posée par soufflage, devis gratuits. — Renseignements www.isolation3000.com ou tél. 05 53 28 23 58 ou 06 31 44 24 77.

ARBORÉA ÉLAGAGE, taille raisonnée, abattage délicat, travaux sur corde. — Patrick Lopez, 24250 Daglan, ÉLAGUEUR ARBORISTE, certifié taille et soins aux arbres, tél. 05 53 59 08 55 ou 06 77 10 68 29.

Restaurant à Beynac RECHERCHE SERVEUR(SE). — Tél. pour rendez-vous au 05 53 29 50 06.

Bruno RICHARD, le bourg, 24250 Castelnaud, grimpeur-élagueur (certifié d'État), TRAVAUX D'ÉLAGAGE, abattage et démontage arbres dangereux avec matériel adapté, devis gratuits, possibilité enlèvement des branches. — Tél. 06 83 50 95 74.

MAÇONNERIE SARLADAISE. Petits travaux en tout genre : crépi intérieur et extérieur, joints apparents, carrelage, démoussage de toitures, remplacement et réparation de gouttières. Travaux effectués dans les plus brefs délais. Devis gratuits. — Tél. 05 53 30 32 26 (HR) ou 06 86 06 27 36.

MATÉRIEL NEUF et d'OCCASION

Ets FAURE
24590 JAYAC
Tél. 05 53 28 84 53
06 07 40 21 59
Fax 05 53 29 83 09

Grillages et clôtures divers galva/vert
Tôles couverture/bardage - Alu striées - Inox
Cuves métal et inox diverses
Tubes profilés - Fers divers - Glissières d'autoroute
Dalles gravillons lavés, armées 50 x 50 x 5
Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h et le samedi de 9 h 30 à 12 h et de 15 h à 18 h

Exploitant forestier ACHÈTE BOIS SUR PIED, toutes essences, toutes catégories. Achat et vente bois de chauffage. — Téléphone : 06 80 91 53 94 ou 05 53 28 13 21 (HR).

DÉBARRASSE FERRAILLE et MÉTAUX, caves et greniers, toutes distances, épaves de voitures, matériel agricole et autres. — Tél. 06 86 06 27 36 ou 05 53 30 32 26 (HR).

LIVRAISONS DE FIOUL Philippe CADIOT

Le meilleur service au meilleur prix

Livraisons 6 jours/7 **Tél. 05 53 28 57 17**

Acheteurs français, allemands, anglais, hollandais, etc., RECHERCHENT entre particuliers MAISONS, appartements, terrains. Partenaire européen. — Appel gratuit au 0 800 14 11 60 (Réf. PHR 22).

RECHERCHE grand GARAGE à LOUER sur Sarlat ou environs proches. — Tél. 05 53 31 18 48 ou 05 53 29 38 51.

SARL DOUSSEAU, plomberie, sanitaire, débouchage canalisations, dépannage. Pose et installation chauffage central, bois, fioul et gaz. Vente et pose de planchers chauffants. Adoucisseurs. Devis gratuit. — Tél. 05 53 30 36 32.

Sébastien IRAGNE, certifié de spécialisation ARBORISTE-GRIMPEUR, élagage, abattage, taille raisonnée et soins aux arbres. — Pezin, 24200 Saint-André-Allas, tél. 06 07 63 26 82, fax : 05 53 28 53 29.

Entreprise de TERRASSEMENT, BÂTIMENT et COUVERTURE. — Tél. 06 77 31 42 55.

URGENT, entreprise de maçonnerie à Sarlat **EMBAUCHE 2 MAÇONS** qualifiés pour contrat CDI, bon salaire + nourris le midi. — Tél. 06 73 39 86 79 ou 05 53 59 24 39.

L'ESSOR SARLADAIS

Date(s) de parution :

Nom et adresse :

ANNONCES

Vente
 Divers
 Location

Petite annonce (5 lignes maximum)
simple = 8 € encadrée = 12,50 €
encadrée fond en couleur = 15,50 €
domiciliée au journal = 16,50 €
encadrée domiciliée au journal = 19 €
1,50 € la ligne supplémentaire

AVIS DIVERS page 3 = 16,50 €
 ENCADRÉ dans la commune
de = 16,50 €

Payé Chèque
 Non payé Espèces
 A facturer

Rédigez votre texte en lettres capitales et sans abréviation (1 lettre par case)

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Lignes supplémentaires

.....
.....
.....
.....

TAUPIER PROFESSIONNEL

Agréé Service de la Protection des Végétaux

Piégeages Stages - Formations

30, avenue Thiers - SARLAT - Tél. 05 53 31 41 89 (HB)

Dame FERAIT MÉNAGE, repassage, courses, sur Sarlat et jusqu'à 15 km aux alentours, cesu acceptés. — Tél. 06 34 54 32 95.

Particulier RECHERCHE ECHAFAUDAGE de maçonnerie + taquets d'échelle pour couvreur. — Tél. 06 12 56 58 93.

TATOU : poteries, vaisselle décor, tissus, etc. Nouveau : rayon maroquinerie. Ouvert tous les jours même le dimanche. — D 703 entre Vitrac et Cénac, 24250 La Roque-Gageac.

Jean-Pierre BORDAS, 17, allée des Acacias, 24200 Sarlat, tél. 05 53 30 38 77 ou 06 73 64 25 51, **SOLIER MOQUETTISTE**, pose menuiserie, cloisons, plafonds suspendus, isolation, tapisserie.

ERA IMMOBILIER, premier réseau européen, ERA APIM RECHERCHE à proximité nord de Sarlat, MAISON avec 3 chambres minimum, sur jardin d'environ 1 500 m². — ERA APIM, téléphone : 05 53 28 60 96 - 9, boulevard Nessmann à Sarlat.

ENTREPRISE P. CHAUSSE & Fils
Travaux publics et carrières
AU SERVICE DES PARTICULIERS
pour tous travaux de terrassement, brise-roche, fourniture de concassé castine, terre végétale, sable gravier, goudronnage
Tél. 05 53 29 70 16

SARL DOUSSEAU, RAMONAGE toute l'année. Tarif TTC : insert tubé, 45 € ; petite cheminée ou insert à sortir ou non tubé, chaudière mazout, 60 € ; cantou et chaudière à bois, 65 € suivant état. Ces tarifs s'entendent pour les ramonages effectués annuellement. — Tél. 05 53 30 36 32 (laisser message si répondeur).

Cuisinier RECHERCHE EMPLOI dans sa profession ou autres domaines. — Tél. 06 09 26 86 44.

Jeune femme FERAIT MÉNAGE, repassage, s'occuperait de personnes âgées, etc., aux alentours de Domme, cesu acceptés. — Tél. 06 75 53 85 40.

Famille de 4 personnes RECHERCHE à LOUER MAISON à la campagne avec dépendance si possible, meilleures références, agences acceptées, gardiennage peut être envisagé. — Tél. 06 73 26 27 35 ou 05 53 28 23 12.